

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 280

MONTREAL, LE MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1998

87¢ + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

BPC, suite et faim

Le dernier baril du défunt entrepôt de BPC de Saint-Basile est parti hier, dix ans après le fameux incendie. Comment expliquer la ruée médiatique de 1988 vers la petite municipalité agricole de la rive sud et le peu de leçons environnementales que le Québec semble en avoir tiré? Une histoire sur la faim inassouvie des médias et de la population pour des symboles faciles.

Quand on y regarde de près, on trouve aux BPC une propriété méconnue jusqu'ici: le danger de ces molécules croît, en réalité, avec leur exposition médiatique! Et l'effet semble amplifié par l'œil des caméras!

Quelques mois après Saint-Basile, une dépêche apprend aux médias qu'Hydro-Québec avait déversé à Shawinigan, dans le Saint-Maurice, l'équivalent d'un litre de BPC, mélangé à quelque milliers de litres d'eau. En moins de six heures, les trois lettres magiques avaient provoqué l'envoi d'équipes de toutes les têtes de la métropole dans la petite baie de Shawinigan, au pied de la centrale hydroélectrique. Les caméramans s'arrachaient les cheveux: pas de fumée, pas d'évacuation. Rien qu'un décor idyllique d'eaux aux reflets cristallins sur fond de forêt verte. A cent mètres, juste derrière les caméras, s'écoulaient les eaux tantôt vertes, tantôt roses, tantôt magenta, d'une papetière dont les égouts crachaient sans traitement des dioxines et des furannes.



Louis-Gilles Francœur

Personne ne s'en est formalisé: on cherchait des BPC. Rien d'autre. Les BPC étaient devenus la cible environnementale et, pour plusieurs, le problème numéro un de l'environnement. Mais lorsque les experts ont déclaré que les humains pouvaient toucher à la poignée de porte de leur maison et y retourner, c'a été la fin de l'alerte. Même chose à Saint-Amable, quelques années plus tard. Personne ne s'est demandé pourquoi Québec n'avait lancé aucune étude pour savoir où étaient passés les dioxines et les furannes. Faut-il s'en faire pour les bibittes?

Une fois la vague passée, plusieurs ont rangé en filière non seulement les BPC mais l'environnement. Pas assez de flammes avec l'effet de serre, pas de fumée noire dans les champs de maïs gorgés de pesticides et pas d'évacuation à chaque nouveau report de la politique de dépollution industrielle.

Mais les vieux réflexes sont là: pour le dernier baril, il y a deux jours, les antennes satellites repoussent dans les champs de Saint-Basile. Elles n'étaient plus là, cependant, hier, à Saint-Hyacinthe, où 300 agriculteurs discutaient du bilan de la Yamaska et des moyens qu'ils pourraient mettre en branle pour réduire la charge polluante de cette rivière qui rejette au fleuve annuellement une pollution qui n'a rien à envier à celle de Saint-Basile. Ils avaient malheureusement oublié leurs cochons à la maison!

Plusieurs pensent que les BPC ont finalement desservi la question environnementale en donnant l'impression à une partie importante du Québec qu'une fois cette affaire réglée, on pouvait passer à autre chose. Sinon, comment expliquer que les aspects les plus dramatiques du dossier des BPC n'arrivent pas à s'imposer dans le public? L'été dernier, par exemple, s'est tenue à Montréal une conférence internationale sur les polluants organiques persistants (POP), une famille où les BPC apparaissent en tête de liste, en vue de les bannir de la planète. La police n'a pas eu à forcer un chemin aux délégués à travers une forêt d'antennes satellites...

On peut aussi se demander si les gestionnaires environnementaux ont retenu toutes les leçons de l'affaire des BPC. Même si Saint-Basile a coûté plus de 30 millions aux contribuables parce que certains n'avaient pas vu ou voulu voir les risques potentiels d'un entreposage non sécurisé, la nouvelle réglementation sur les sols contaminés permet encore, comme ailleurs en Amérique, d'enfouir des sols contenant moins de 50 parties par million de BPC, soit le seuil à partir duquel on parlerait de véritables déchets dangereux. On a certes fait une exception pour les BPC parce qu'ils sont médiatisés, Saint-Basile oblige. Mais on laisse enfouir les autres sols contaminés qui dépassent, eux, le seuil des déchets dangereux sans se demander ce qu'il en coûtera à la prochaine génération lorsque les cellules maintenant étanches auront commencé à couler.

Et on ne demande toujours pas, comme à l'époque de Marc Lévy, aux compagnies qui se débarrassent ainsi de leurs sols fortement contaminés de déposer en fidécommiss, non pas une somme symbolique, mais le prix complet de l'éventuel traitement de ces déchets. On incite ainsi, comme à l'époque de Marc Lévy, à enfouir plutôt qu'à traiter, c'est-à-dire à faire régler le problème par son responsable. Les contribuables de demain devront ainsi, comme nous aujourd'hui, acquitter la facture de ceux qui se ferment les yeux.

Que penser enfin de l'allègement réglementaire au profit des politiques environnementales d'autocontrôle? Et du régime minceur imposé aux services d'inspection? Marc Lévy, ancien responsable des BPC chez Environnement Canada, pratiquait allègrement l'autocontrôle... Il suffit d'un seul cas de cette espèce pour créer un autre Saint-Basile. Avons-nous réglé le problème?

MÉTÉO

Montréal
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 1 Min: -6

Québec
Ciel variable.
Max: -3 Min: -10

Détails, page A 4

INDEX

Annonces..... B 6 Le monde..... B 7
Avis publics..... A 4 Les sports..... B 6
Culture..... B 9 Montréal..... A 3
Économie..... B 2 Mots croisés..... A 4
Éditorial..... A 8 Politique..... A 6
Horizons..... B 1 Télévision..... B 8

www.ledesvoir.com

HORIZONS

La chronique de Josée Blanchette: Chère Joblo, page B 1



MONTREAL

4,5 % des écoliers lavallois prennent du Ritalin, page A 3

CULTURE

TVA demande au CRTC de protéger les services francophones, page B 10



Avant l'union sociale, la santé

Craignant de nouveaux programmes fédéraux, les premiers ministres réclament d'urgence un rétablissement des paiements de transfert

MARIO CLOUTIER
MANON CORNELLIER
LE DEVOIR

Les provinces changent leur fusil d'épaule pour concentrer leur tir sur les transferts fédéraux dans le domaine de la santé. Le premier ministre Bouchard et ses homologues provinciaux pensent qu'Ottawa s'apprête à créer de nouveaux programmes dans la santé lors de son prochain budget. Ils réclament d'urgence un rétablissement des paiements de transfert, faisant

passer au second plan l'union sociale.

Les premiers ministres provinciaux, y compris Lucien Bouchard, veulent rencontrer le premier ministre Chrétien à la mi-janvier afin de s'assurer qu'Ottawa rétablisse le financement des transferts fédéraux dans le domaine de la santé lors de son prochain budget. M. Bouchard et ses homologues ont convenu de cette nouvelle priorité, hier, sans abandonner complètement l'idée de conclure une entente sur l'union sociale canadienne.

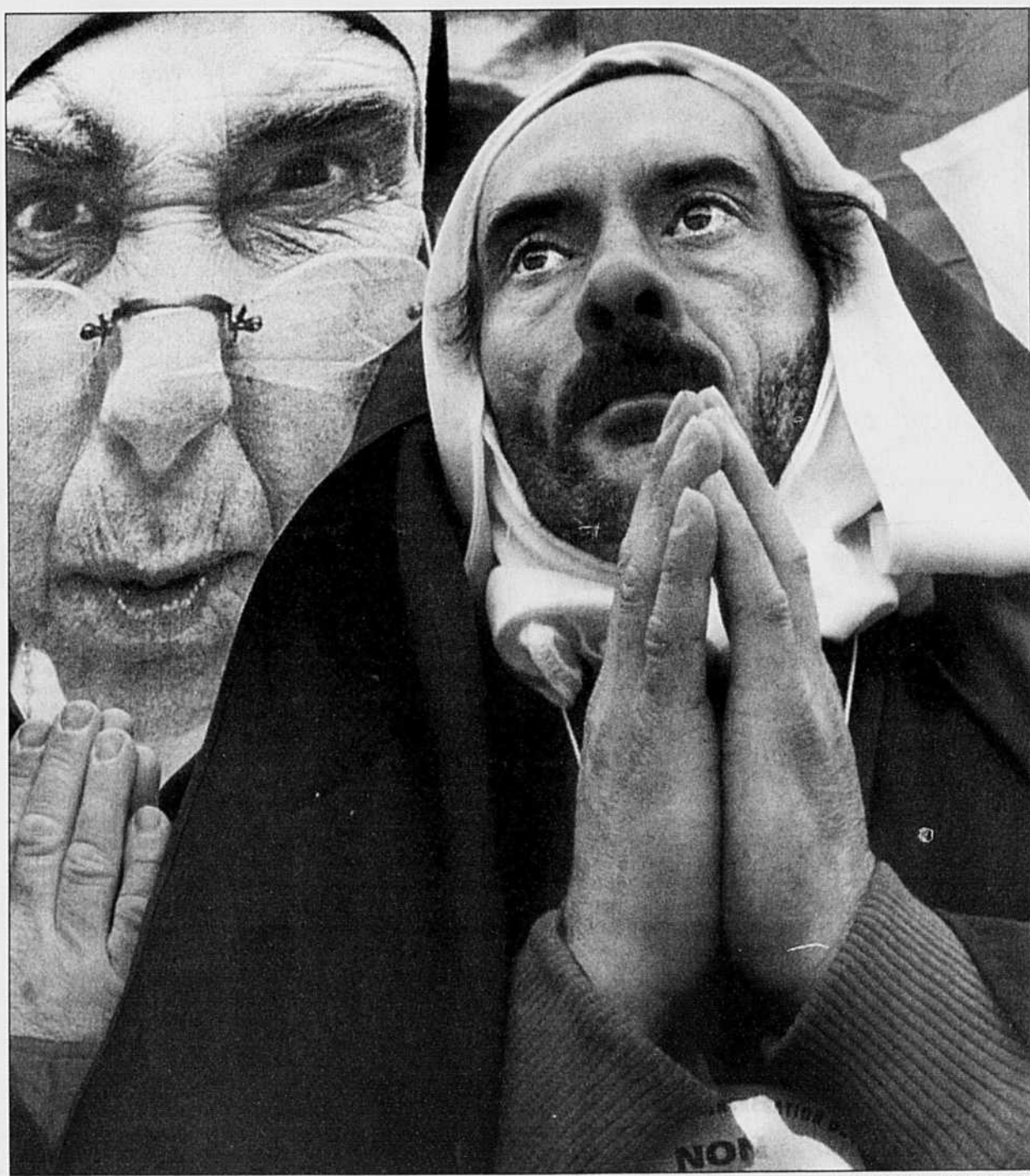
Lors d'une conférence téléphonique de plus d'une heure tenue hier et qualifiée de «courtoise et constructive» par

le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes Joseph Facal, les premiers ministres ont convenu de demander une rencontre à M. Chrétien dans une lettre qui sera envoyée par le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow.

Les premiers ministres provinciaux craignent que le prochain budget fasse part de nouvelles initiatives fédérales dans le domaine de la santé. Ils veulent donc indiquer clairement à Ottawa qu'ils préfèrent voir des réinves-

VOIR PAGE A 10: SANTÉ

Que le ciel nous entende!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

CYNIQUES, les syndiqués en lock-out de la maison-mère des sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie? Hier, à l'occasion de l'Immaculée-Conception, les représentants syndicaux ont grimpé sur un piédestal pour «se rapprocher de Celui qui doit éclairer» la congrégation et lâché en plein ciel un mannequin à l'effigie de la Vierge, attaché à des ballons d'hélium. Les vents, à la grande joie des centaines de manifestants, ont poussé la divine messagère vers la maison-mère d'Outremont. La centaine de préposés aux bénéficiaires, à la cuisine et à l'entretien sont en lock-out depuis le 15 janvier dernier. Les rencontres de négociations prévues ce mois-ci ont été annulées par l'employeur et reprendront le 13 janvier.

Aux couleurs de la nuit

Carole Laure et Lewis Furey débarquent au Cabaret

Six ans après *Bonsoir mon amour*, son dernier show en sol québécois, Carole Laure remonte ce soir sur une scène montréalaise, celle du Cabaret, pour une série de quatre spectacles inspirés des «sentiments naturels» qui traversent avec fracas son dernier album.

MARTIN BILODEAU

La «little red dress» qu'elle porte sur l'affiche annonçait déjà la température de la femme et la couleur de ses sentiments. Or voici qu'en plus Carole Laure, qui a franchi cette année le cap de la cinquantaine, nous jette dans les oreilles un bouquet de chansons aux accents trip-hop, house et drum'n'bass, porté par les mystères de la nuit, qu'elle interprétera dans ce «lieu obscur» qu'est le Cabaret, où on l'attendait à pareille date l'année dernière avec son complice et conjoint Lewis Furey.

Explication: «On devait commencer par faire cinq soirs au Bataclan, mais



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Carole Laure

VOIR PAGE A 10: LAURE

ÉCONOMIE

Laurent Beaudoin prend sa retraite

■ À lire, page B 2



Un jeune meurt chaque mois dans la rue

«Ils vivent sans espoir», dit Pops, et s'abîment dans la drogue ou l'alcool

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Au volant de sa roulotte blanche, le révérend Emmett Johns, alias Pops, dit voir tous les mois un jeune disparaître dans les rues de Montréal.

Les noms de ces jeunes disparus, qu'il a souvent connus, lui reviennent comme une litanie: Josée, Karine, Karen, Pascal, Patrick, Mario, Marcel, Joseph, Jean-Sam, Éric, Rambo, etc. La liste est trop longue pour l'écrire en entier. Ils sont morts de surdoses, suicidés, assassinés, accidentés ou encore de froid. On les a sûrement vus, à un moment donné, arpenter les rues de la ville. Plusieurs avaient fréquenté la roulotte de Pops.

«Tu as vu le film Tu as crié "let me go" [le documentaire d'Anne-Claire Poirier sur sa fille héroïnomanie]? Eh bien, c'est l'histoire de Yann, morte assassinée. Elle était dans ma roulotte la veille de son assassinat», se souvient-il. Récemment, la Direction de la santé publique de Montréal-Centre alertait l'opinion publique au sujet du taux alarmant de mortalité chez les jeunes de la rue. Un taux douze fois plus élevé que celui relevé chez les jeunes en général.

«Ils ont suivi quelque 500 jeunes durant quatre ans. Ils les contactaient au moins deux fois par année, raconte Pops. Et à un moment donné, ils se sont demandé: où est Jean-Sam?, où est Mario?»

La Direction de la santé publique devait annoncer un train de mesures palliatives dès décembre pour contrer ce phénomène tragique.

Ils sont morts
de surdoses,
suicidés,
assassinés,
accidentés ou
encore de froid

VOIR PAGE A 10: RUE

Rwanda

L'ONU est accusée d'avoir réécrit le témoignage du général Dallaire

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Un sénateur belge accuse l'ONU d'avoir réécrit le témoignage du général Roméo Dallaire sur les événements au Rwanda en 1994 et demande l'ouverture d'une enquête indépendante sur le rôle des Nations unies dans le génocide.

Au cours d'une conférence de presse hier à Bruxelles, le sénateur Alain Destexhe a présenté deux nouveaux documents qui montrent que l'ONU avait connaissance de la préparation d'assassinats au Rwanda en 1994 et que les renseignements transmis à la justice belge et à la commission d'enquête du Sénat belge en 1996 ne reflètent pas le témoignage précis du général Dallaire.

Lors du déclenchement du génocide rwandais, le 6 avril 1994, à la suite de la destruction de l'avion du président Juvenal Habyarimana, le général Dallaire était le commandant de la mission des Nations unies au Rwanda (MINUAR). Les quelque 2500 Casques bleus qui étaient sous ses ordres ont été empêchés par l'ONU d'intervenir pendant les massacres.



VOIR PAGE A 10: DALLAIRE

Nos idées-cadeaux sont imbattables et nos prix sont imbattables!

Comparez, vous serez convaincu!

Literie

Le plus grand choix de literie et accessoires
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Wamsutta **CANNON** **SHEFTEX** **Dan River** **lowrence** **Springmaid** **MARTEX** **Fieldcrest**

Ensemble de draps en percale

180 fils au pouce carré

Simple **16⁹⁵**
Double **24⁹⁵**
Grand **34⁹⁵**
Très grand **49⁹⁵**

Ensemble de draps en super percale

200 fils au pouce carré

Simple **24⁹⁵**
Double **34⁹⁵**
Grand **44⁹⁵**
Très grand **59⁹⁵**



Couvre-matelas
«Easy fit» Simple **9⁹⁵**



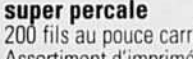
Oreiller de duvet blanc **24⁹⁵**



Taies d'oreiller en super percale
200 fils au pouce carré
Assortiment d'imprimés
légères imperfections
paire **2⁹⁵**



Douillettes réversibles
Simple, double, grand
Toutes grandeurs **29⁹⁵**



Matelas

Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!

Livraison **gratuite** • Installation **gratuite**
Cadre de lit **gratuit** avec ens. de matelas
Retrait **gratuit** du vieux matelas

Le Charmeur **99⁰⁰**
Simple **149⁰⁰**
Double **189⁰⁰**
Grand **189⁰⁰**

Posturepedic **299⁰⁰**
Simple **419⁰⁰**
Double **489⁰⁰**
Grand **749⁰⁰**

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ* OU NE PAVEZ RIEN AVANT UN AN!
* Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ.

Lits en laiton et fer, tapis

et boutique pour bébé

La plus grande sélection aux plus bas prix garantis!

STATUS **lepine** **monica**

Nous avons un grand choix de Beanie Babies

Porcelaine

Économisez jusqu'à 50 % sur la porcelaine, la verrerie, la cutellerie, les batteries de cuisine et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood • Villeroy & Boch
Noritake • Orrefors • Onida • J.G. Durand
Kosta Boda • Lenox • Waterford • Demeyere
Lagostina • Rosenthal • et beaucoup plus!

Roulette Firenze de Spal
Ens. 20 morceaux
prix sugg. 366⁰⁰
Notre prix **209⁹⁵**

En plus, recevez 4 bols à soupe GRATUITS!
(valeur de 68⁰⁰)

Articles-cadeaux

Choix de figurines uniques, gracieuses et délicates, offertes au plus bas prix.

Royal Doulton (Angleterre) • G. Armani (Italie)
Dear (Italie) • Lladro (Espagne)

Économisez 30 %
Cristal Corba d'Italie. Éléments contemporains du cristal gravé soufflé à la bouche. Plus de 60 modèles uniques.

À partir de **24⁹⁵**

Nos prix sont imbattables!

Comparez, vous serez convaincu!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Centre Rockland 341-7810

Place Portobello Brossard 671-2202

Les Galeries Laval 681-9090

Les Promenades de la Cathédrale 282-9525

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Édredons de duvet d'oie blanche
Construction en cloisons 12 po

Simple **79⁹⁵**
Double **99⁹⁵**
Grand **109⁹⁵**
Très grand **149⁹⁵**

Bain

CANNON **MARTEX** **STEVENSON** **MARTEX**

Serviettes *Excalibur*

Bain **6⁹⁵**
Essuie-mains **4⁹⁵**
Débarbouillette **2⁹⁵**

Descentes de bain **5⁹⁵**
Débarbouillettes **99^c**
Essuie-mains **1⁹⁵**
Sièges rembourrés **9⁹⁵**
Sorties de bain en ratine **39⁹⁵**
Rideaux de douche en plastique variés **4⁹⁵**

Parures de fenêtres

Levolor **Holican** **HunterDouglas**

Jusqu'à 60 % de rabais sur le prix suggéré

Service à domicile

GRATUIT 331-5260

Couverts

SANT'ANDREA *d'Onida*

Coutellerie de style européen, à prix avantageux.
6 modèles, ens. de 20 morc.

Prix sugg. 250⁰⁰
Notre prix **149⁹⁵**

Table

Nappes 3M Scotchguard
Choix de couleurs
52 po x 70 po et 60 po x 84 po

Notre prix **9⁹⁵**

Napperons en tissu de **99^c**

Batteries de cuisine

TEFAL *demeyere* **LE CREUSET** **LAGOSTINA**

Économisez 50 % sur les meilleures batteries de cuisine Demeyere et Lagostina.

Ensemble 8 pièces Lagostina Classic Original avec garantie à vie. Acier inoxydable de toute première qualité.

Prix sugg. 400⁰⁰ Notre prix **199⁹⁵**

Articles maison

T-FAL Friteuse classique, format familial.

Cuve anti-adhésive, thermostat. Prix sugg. 90⁰⁰

Notre prix **64⁹⁵**

Économisez plus de 50 %

Ens. 4 morceaux Prix sugg. 210⁰⁰

Notre prix **99⁹⁵**

Garantie

CHACUN JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous vous rembourserons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

• LES ACTUALITÉS •

Bassin de la Yamaska

Vers un plan agro-environnemental

250 agriculteurs réfléchissent sur les moyens à explorer pour réduire la pollution de leur rivière

Ce n'est pas banal de voir plus de 250 agriculteurs se pencher sur les meilleurs moyens de renverser la vapeur dans leur milieu en vue de réduire la pollution de leur rivière. Ça l'est encore moins quand un représentant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation plaide pour une approche plus globale que celle institutionnalisée par les dernières normes environnementales!

LOUIS-GILLES FRANÇEUR
LE DEVOIR

Il serait probablement plus efficace d'un point de vue environnemental — et plus avantageux pour les agriculteurs — de ne pas limiter le contrôle environnemental des activités agricoles aux seules méthodes d'épandage des fumiers et lisiers afin d'englober plutôt toutes les facettes de la production dans ce qui pourrait s'appeler un plan «agro-environnemental», par opposition au «plan de fertilisation» prochainement imposé par les nouvelles normes.

C'est ce qu'a déclaré hier Pierre Beaudet, un agronome du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA), dont la conférence en forme de bilan des pratiques agricoles dans le bassin versant de la Yamaska inaugurait hier, à Saint-Hyacinthe, une réflexion d'une journée sur cette approche «agro-environnementale». Près de 300 producteurs s'étaient inscrits à ce colloque intitulé *Agri-vision Montérégie* pour réfléchir sur leurs pratiques.

Le plus surprenant dans cette démarche, c'est que non seulement conférenciers et producteurs s'attaquaient collectivement aux problèmes suscités par les énormes surplus d'engrais chimiques ou d'origine animale, propres à la plupart des municipalités de cette région agricole, mais qu'ils cherchaient des solutions dans leurs propres méthodes de production.

Selon Pierre Beaudet, on pourrait réduire «jusqu'à 50 %» les surplus d'azote et de phosphore qui affectent gravement la Yamaska si les agriculteurs adoptaient, par exemple, des modes d'alimentation plus adaptés aux besoins de leur cheptel.

Les animaux d'élevage, porcs compris, ont des besoins alimentaires différents à différents moments de leur vie. Si

les éleveurs dosaient les éléments problématiques de la diète de leurs animaux avec plus de précision pour qu'ils correspondent davantage à leur capacité d'assimilation, on obtiendrait beaucoup moins de fumiers concentrés en azote et en phosphore. C'est une importante voie d'avenir, ajoute Pierre Beaudet, sur laquelle se penchent de plus en plus les spécialistes mais qu'il reste à faire passer dans les pratiques.

Mais ce n'est pas la seule façon, dit-il, de faire progresser le dossier environnemental dans une logique de strict rendement agricole. Il faudrait par exemple, ajoute-t-il, faire appel au génie génétique pour obtenir des animaux qui assimilent davantage leur nourriture. Tout comme il faudrait mieux doser les apports d'engrais aux besoins des plantes, quitte à utiliser là aussi les plantes les plus efficaces.

L'agronome du MAPA estime tout aussi important d'améliorer «l'efficacité du sol» à tous les points de vue, que ce soit par le drainage ou par un meilleur contrôle de l'érosion, ce qui permettrait de garder dans les champs les engrais au lieu de devoir remplacer ceux qui filent aux cours d'eau. Il faudrait par ailleurs, dit-il, sur un «horizon réaliste» qu'il estime autour de dix ans, passer d'une norme basée sur les rejets d'azote à une norme basée sur l'accumulation du phosphore car l'utilisation de la norme actuelle sur l'azote provoque des surplus de phosphore, problématiques à long terme autant pour les productions que pour l'environnement.

L'utilisation d'une nouvelle norme sur le phosphore, dit-il, n'est pas aussi aisée qu'on le pense, d'où la nécessité d'adopter une approche réaliste dans ce domaine: elle influe, par exemple, sur les rotations de culture, ce que les producteurs ne peuvent modifier sans adopter un calendrier réparti sur plusieurs années.

Une nouvelle approche qui engloberait autant le contrôle de l'érosion, l'alimentation, les épandages, les rotations et toutes les autres facettes qui influent sur la pollution diffuse d'origine agricole, conclut le jeune agronome, serait beaucoup plus efficace et probablement plus intéressante pour les agriculteurs en raison de sa souplesse que le seul contrôle des épandages de fertilisants naturels, imposé par les normes actuelles. C'est ce qui l'amène à dire qu'il faudrait passer des «plans de fertilisation» à une approche plus globale comme celle d'un plan «agro-environnemental» pour chaque ferme.

Écrasement d'avion près de Baie-Comeau

Le corps de la copilote n'a pas été retrouvé

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Baie-Comeau — Le corps de la copilote Soledade Lauzon de l'appareil d'Air Satellite qui s'est écrasé lundi près de Baie-Comeau demeure le seul parmi ceux des sept victimes à ne pas avoir été retrouvé.

Entre-temps, la présidente de la compagnie Air Satellite, Edith Fournier, en larmes, a annoncé en fin d'après-midi la suspension jusqu'à nouvel ordre des activités du transport régional.

Malgré le travail de plongeurs soutenus par des recherches menées à l'aide d'hélicoptères, en matinée hier, au moment où la marée était au plus bas, on n'a pu repérer le corps de Soledade Lauzon. La victime était âgée de 23 ans.

Les six autres victimes retirées des eaux au tournant de la nuit de lundi à hier ont été identifiées par des proches sous l'œil attentif du coroner Arnaud Samson, qui semblait encore ébranlé plusieurs heures plus tard. Leurs corps devaient être transportés à Montréal pour une autopsie.

En matinée hier, le capitaine René

Marchand, de la Sûreté du Québec, a indiqué en conférence de presse qu'il interrompait les recherches des plongeurs. Des hélicoptères continueront de surveiller les lieux.

Compte tenu des vêtements foncés que portait Soledade Lauzon et de son faible poids, les équipes de sauvetage n'entretenaient que très peu d'espoir de retrouver le corps de la victime. Ils ont ratissé large, sur une longueur de cinq kilomètres. Les hélicoptères ont fouillé attentivement une zone de huit kilomètres carrés. La visibilité était parfaite.

Le Bureau de la sécurité des transports étudiait hier de quelle façon l'appareil serait ramené sur la rive. Il était question d'utiliser des ballons ou une grue. Quand la marée est basse, les hommes disposent de 90 minutes pour travailler.

Selon les premières données recueillies par Marc Perrault, du Bureau de la sécurité des transports, de la neige tombait au moment du décollage de l'appareil.

Durant la nuit précédente et tôt le matin, il y avait eu du verglas. L'appareil avait d'ailleurs été placé à l'abri et le vol retardé, a-t-il précisé.

De leur côté, les deux préposés d'Héli-Manicouagan, le pilote Pierre Otis et son collègue Martin Barrette, ont raconté à la presse les circonstances entourant l'opération de sauvetage qu'ils ont effectuée par hélicoptère et qui a permis de sauver la vie de trois passagers.

Habitués à intervenir pour des feux de forêt et des opérations d'évacuation médicale en région éloignée, les deux hommes n'ont pas eu souvent à mener de telles opérations au-dessus de l'eau. Maintenir l'appareil à ras de l'eau pendant que son coéquipier agrippait un premier survivant n'a pas été une tâche aisée.

Epuisé par ce premier effort, M. Barrette a demandé l'aide d'un pompier bénévole, Luc Duchesneau, qui se trouvait sur la rive avec d'autres secouristes. Solidement bâti, celui-ci est retourné avec eux pour agripper les deux autres rescapés qui se trouvaient sur la carlingue de l'appareil.

MM. Barrette, Otis et Duchesneau ont raconté comment peu de mots ont été échangés, les rescapés n'étant pas en état de le faire. «Ils ne bougeaient pas. Ils étaient comme des momies», a expliqué M. Barrette.

Les survivants sont mal en point

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les trois rescapés de l'avion qui s'est abîmé lundi dans les eaux glacées du fleuve Saint-Laurent au large de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, ont subi de graves fractures aux vertèbres dorsales et lombaires.

Le choc de l'avion avec la surface de l'eau a été si grand que les trois hommes, des «costauds», ont aussi eu les chevilles et les talons brisés.

Ils ont été transportés aux soins intensifs d'un hôpital de Québec, lundi soir, et les médecins ne craignent pas pour leur vie. Outre des fractures multiples, on les soigne aussi pour des blessures superficielles et des engelures, a expliqué le Dr Pierre Laliberté, directeur des services professionnels à l'hôpital Enfant-Jésus.

Le pilote François Rock, 40 ans, apparemment le plus gravement blessé, a été opéré hier après-midi à la colonne vertébrale. Il a subi une fracture des vertèbres dorsales que les médecins ont jugé urgent de consolider. M. Rock a aussi été blessé aux chevilles.

«L'objectif, c'est de consolider la colonne vertébrale pour éviter qu'il y ait des complications», a précisé le porte-parole de l'hôpital, hier.

Steve Lemieux et Roger Bérubé, tous deux âgés de 38 ans, ont aussi subi des fractures à la colonne vertébrale. Les médecins ont de plus constaté des fractures au sternum, aux talons et au nez.

«Il s'agit de trois patients en très bonne santé, et même costauds. On ne parle pas de paralysie pour le moment», a déclaré le Dr Laliberté. Leur état de santé sera réévalué d'ici 48 heures. On déterminera alors s'ils seront opérés ou pas.

«Pour le patient [le pilote] qui doit être opéré de façon urgente, le pronostic est bon. Pour les deux autres, on ne sait pas encore s'il sera nécessaire de faire une opération chirurgicale. Mais on est loin de la catastrophe, on est loin d'avoir des perspectives de problèmes. Mais en médecine, on ne peut jurer de rien», a déclaré le Dr Laliberté.

Si les trois hommes s'en sont tirés, c'est beaucoup grâce à leur instinct de survie, à leur bonne condition physique et à leur ceinture de sécurité. Mais cela n'explique pas tout. Selon le Dr Laliberté, leur position dans l'avion au moment de l'impact pourrait aussi expliquer qu'ils aient pu en sortir vivants. «Ils ont été chanceux, tout simplement», a-t-il dit. Une chance que les sept autres personnes à bord n'ont pas eue. Ni les agents de la Sûreté du Québec ni ceux du Bureau fédéral de la sécurité des transports ne pourront interroger les blessés avant au moins trois jours.

Les trois hommes sont sous analgésiques, se remettant tout juste du choc de l'accident. Selon Pierre Laliberté, ils souffrent non seulement de blessures graves mais aussi d'un traumatisme psychologique.

«Ils sont conscients de la tragédie, de l'accident. Ils sont blessés et ils souffrent. Ils ne sont donc pas en état de

prendre le recul nécessaire pour accorder des entrevues à qui que ce soit, aux policiers compris», a-t-il expliqué.

À la SQ, on respectera l'avis des médecins. «Notre première préoccupation, c'est la santé des blessés», a dit hier le porte-parole des policiers, Réal Ouellet.

La liste des victimes

Baie-Comeau (PC) — Voici les noms des victimes de la tragédie aérienne survenue lundi dans la péninsule de Manicouagan.

Quatre d'entre elles résidaient à Baie-Comeau. Il s'agit de Jean d'Arc Truchon, 53 ans, de Vital Gaudreault, 43 ans, de Thérèse Dubé, 44 ans, et de Marlène Girard, 37 ans.

Julie Tremblay, 19 ans, de Sainte-Thérèse-de-Colombier, et Gilles Beaudoin, 46 ans, de Chute-aux-Outardes, ont également trouvé la mort dans cet écrasement.

Une septième personne, Soledade Lauzon, 23 ans, de Pointe-Label, est toujours portée disparue.

Trois autres occupants du Islander de la compagnie Air Satellite ont réussi à s'en sortir.

Ces rescapés sont François Rock, 40 ans, Roger Bérubé, 38 ans, et Steve Lemieux, 38 ans, tous résidents de Baie-Comeau.

LE DEVOIR

MONTREAL

Étude réalisée au primaire

4,5% des écoliers de Laval prennent du Ritalin

Aucune autre aide n'est offerte aux enfants hyperactifs ou peu attentifs

Une étude lavalloise jette un éclairage inquiétant sur le nombre d'élèves du primaire auxquels on prescrit du Ritalin. À qui la faute?

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Une étude révèle que plus de 4,56 % des enfants des écoles primaires de Laval se font prescrire du Ritalin, pour la plupart vers l'âge de huit ans. Une situation qui inquiète hautement médecins et pédagogues, notamment parce qu'aucune autre aide n'est offerte à ces enfants souffrant d'inattention et d'hyperactivité.

Ces chiffres dévoilés hier sont en fait les premiers à mesurer le pourcentage d'enfants consommant du Ritalin dans une population générale au Québec. Non seulement l'usage de ce stimulant du système nerveux est-il répandu (12 % chez les enfants bénéficiaires de l'aide sociale) mais il est quatre fois plus fréquent chez les garçons que chez les filles, notent les chercheurs.

Plus encore, dans les classes spécialisées, la part d'enfants gobant ces médicaments dépasse les 20 %. Enfin, on constate, sans toutefois savoir pourquoi, une proportion d'enfants soignés au Ritalin deux fois moins élevée dans la commission scolaire anglophone.

«On ne peut dire s'il y en a trop ou pas assez [d'enfants qui prennent du Ritalin]. C'est en fait un problème uniquement nord-américain, qui n'existe pas en Europe. La question est plutôt: quelles mesures devons-nous mettre en place avant d'aller vers la médication?», a soulevé hier David Cohen, l'un des auteurs de cette étude, chercheur à l'École de service social de l'Université de Montréal.

Mais le hic, concluent les professionnels de toutes les disciplines consultés par ces chercheurs, c'est qu'ormis le Ritalin, à peu près rien d'autre n'est offert aux enfants affectés par le trouble du déficit de l'attention ou par l'hyperactivité. Non seulement y a-t-il peu d'autres ressources pour aider ces élèves mais la médication sert souvent de prétexte pour leur limiter l'accès à ces ressources réduites. «On ne veut pas faire le procès du Ritalin, mais là où le bât blesse, c'est qu'une fois les médicaments prescrits et que l'enfant est calme, il n'y a plus d'orthopédagogues et d'aide disponibles», déplore le Dr Pauline Gref, médecin à la clinique pédiatrique Val-des-Ârres de Laval.

«Dès qu'il y a une prescription, on court-circuite ces autres mesures. Si on avait d'autres solutions, la médication serait sûrement moins utilisée», renchérit David Cohen.

Les solutions avancées par ces spécialistes de tout acabit sont pourtant simples. Il faudrait un suivi pédagogique

(tuteur à l'école, aide aux devoirs), un soutien aux familles, des critères d'évaluation psychosociale et médicale plus rigoureux et une collaboration entre médecins, professeurs et orthopédagogues. «Nous sommes intimement convaincus que ça demande un engagement sérieux de tous les intervenants et que c'est un travail de longue haleine», affirme Irma Clapperton, médecin à la santé publique de la Régie régionale de la santé de Laval.

Si le recours fréquent à la médication inquiète, c'est que les effets à long terme du Ritalin sont encore peu connus. A court terme, 15 % des enfants peuvent aussi souffrir de dépression ou de dysphorie.

Pourquoi le Ritalin est-il alors si utilisé? «Un des problèmes de ces médicaments, c'est qu'ils marchent! Ils n'aident pas à améliorer les habiletés d'apprentissage mais ils calment les symptômes d'hyperactivité et d'inattention», soutient le Dr Yves Tremblay, médecin à la clinique de développement de la petite enfance de la Cité de la santé de Laval.

Certains spécialistes estiment que l'école a parfois la gâchette trop rapide quand il s'agit de conseiller aux parents d'obtenir une prescription de Ritalin. Mais d'autres ne jettent pas la pierre aux enseignants. «Les professeurs font avec ce qu'ils ont et ils n'ont rien», estime Christiane Sylvestre, psychopédagogue et mère de trois enfants souffrant de différentes formes du trouble de déficit de l'attention. «Je suis satisfaite des résultats de cette recherche qui dit ce qui n'a jamais été dit: il manque de ressources!», dit-elle.

Si le phénomène du Ritalin en milieu scolaire n'est pas nouveau, il a connu ces dernières années une vague sans précédent. Aux États-Unis, 200 000 élèves prenaient ce stimulant en 1975; ils sont plus de cinq millions aujourd'hui. Au Québec, on sait que le nombre de prescriptions de Ritalin est passé de 35 000 en 1990 à 179 000 en 1997. Pas moins de 12 % des enfants de familles prestataires de l'aide sociale consomment du Ritalin. «On constate que l'utilisation du Ritalin est la plus fréquente à huit ans, mais le problème est souvent déposé plus tôt, vers la maternelle», juge M. Cohen.

Reconnu depuis 1980 par la communauté médicale, le trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH) a encore des causes et des origines inconnues. Certains l'associent à un déséquilibre neurochimique de nature génétique, d'autres à une multitude de facteurs sociaux. D'ordinaire prescrit aux élèves de 6 à 12 ans pour toute la durée du cours primaire, le Ritalin est toutefois administré à des enfants de plus en plus jeunes.

«Il n'y a pas de consensus universel sur les origines et les causes de ce problème», affirme le Dr Clapperton. Mais les symptômes peuvent parfois se maintenir et amener les enfants à avoir des pathologies plus inquiétantes comme l'alcoolisme et la toxicomanie.

Danyluk ne pleurera pas le ministère d'État à la métropole

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'éventuelle élimination du ministère d'État à la métropole dans le nouveau cabinet du gouvernement de Lucien Bouchard ne sera pas une perte, estime la présidente de la Communauté urbaine de Montréal, Vera Danyluk.

«Tout le monde a vu que, depuis la création du ministère de la Métropole, il n'y a pas beaucoup de choses concrètes ou tangibles qui ont été produites. C'est sûr que le ministre était dans une situation fragile et délicate puisqu'il n'avait que très peu de pouvoirs pour faire des choses pour la métropole. Ce ne serait donc pas vraiment une perte si le ministère était aboli», a affirmé hier au Devoir Mme Danyluk.

Au cours de la récente campagne électorale, Lucien Bouchard, qui doit au cours des prochains jours nommer les membres de son conseil des ministres, a laissé planer un doute sur l'avenir du ministère. «Je ne peux pas m'engager de façon formelle à ce que le ministère soit reconstitué, perpétué ou aboli. Tout va dépendre des structures qu'on va se donner ensemble avec les partenaires», disait-il. Mais déjà, en décembre 1997, M. Bouchard constatait que ce ministère n'avait pas donné les fruits escomptés; il comptait même faire un sommet sur la métropole comme «opération de salut public pour Montréal».

De fait, le ministère d'État à la métropole avait été créé en janvier 1996 lors de l'arrivée à la tête du gouvernement de Lucien Bouchard comme premier ministre désigné, dans l'objectif central de mettre en place un nouvel ordre métropolitain. La solution mise alors de l'avant, la Commission de développement de la métropole, a exacerbé les tensions parmi les 107 municipalités concernées et aura été mise au rancart après avoir été constituée par une législation.

Montréal constituera, dans un prochain mandat, une prio-

rité pour le gouvernement, a répété Lucien Bouchard au cours des dernières semaines. «On ne peut plus accepter que Montréal disperse ses pouvoirs de décisions comme ça se passe présentement. Il faut qu'il y ait une bien meilleure cohésion entre les décideurs. C'est le développement économique de Montréal qui en dépend, son efficacité, sa place en Amérique du Nord», soutenait alors M. Bouchard.

Vera Danyluk croit que le premier ministre Bouchard aura à démontrer dans les prochains mois ce qu'il dit être un dossier prioritaire alors qu'il promettait une «révolution» il y a deux ans. «Le gouvernement doit réagir rapidement pour au moins annoncer ses couleurs quant aux solutions qu'il envisage pour la Ville de Montréal, l'île de Montréal et la région métropolitaine. Tout le monde s'y attend», a expliqué Mme Danyluk.

Elle met toutefois en garde le gouvernement du Parti québécois contre la tentation d'imposer une nouvelle structure et ce, même si M. Bouchard, pour qui une adaptation des structures est incontournable, a indiqué qu'il entend procéder par une consultation préalable. «Le début de leur mandat va commencer très mal si on nous impose une solution», lance la présidente de la CUM.

Robert Perreault, qui est titulaire du ministère de la Métropole, s'est déjà montré favorable à une solution qui pourrait passer par l'extension du territoire de juridiction de la CUM à Laval et les municipalités de la Rive-Sud les plus près de l'île de Montréal. Son collègue des Affaires municipales, Remy Trudel, a également prôné cette idée.

En coulisses, il semble y avoir également différents scénarios de fusion de municipalités de l'île de Montréal, fusion qui pourrait permettre à la fois un resserrement des structures et un partage du fardeau fiscal assumé par la ville centrale. Lucien Bouchard se montre toutefois réfractaire au concept «une île, une ville» promu par le maire Pierre Bourque depuis un an.

mesures d'isolement depuis samedi dernier pour éviter la propagation de cette bactérie résistante aux antibiotiques. Ceci porte donc à dix le nombre connu de patients porteurs de ce germe au campus Notre-Dame. Un dixième patient est quant à lui isolé à l'unité des soins intensifs médicaux. Depuis hier, l'urgence du campus Notre-Dame a rouvert ses portes aux ambulances. Les nouveaux patients admis aux soins intensifs seront traités dans une unité séparée et par une équipe médicale différente.

Casse-tête titanesque



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

LA CHARPENTE est montée, ne manque que l'emballage... Depuis hier, huit mordus de casse-têtes s'appliquent à assembler les 30 000 morceaux du Titanic géant de la Place Montréal Trust le plus rapidement possible. À 45 pieds de long, cinq de large et douze de haut, le bateau géant est 17 fois plus grand que la version en vente sur le marché, fabriqué par la compagnie québécoise Wrebbitt.

Mises en chantier

Autre progression en novembre

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

À Montréal comme dans l'ensemble du Québec, le nombre de mises en chantier effectuées au cours du mois de novembre a progressé pour un quatrième mois consécutif, soit de 6 % au Québec et de 14 % dans la grande région de Montréal.

Plus précisément, l'inventaire des mises en chantier résidentielles au Québec a frôlé les 20 000 unités en taux annuel désaffecté au cours de la période observée. A Montréal, on a dénombré 868 mises en chantier contre 761 lors du mois correspondant l'an dernier.

Le tableau cumulé, soit de janvier à novembre, communiqué par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), indique que dans la région métropolitaine de Montréal, le nombre de mises en chantier a diminué de 4 % au cours des onze premiers mois de 1997. Cette baisse est attribuable aux reculs constatés dans les banlieues nord et sud de Montréal. En chiffres absolus, et pour toute la région montréalaise, il y a eu 9281 constructions jusqu'à présent contre 9659 lors des mois correspondants en 1997.

Cela étant, du côté du marché du déjà existant, le nombre de transactions enregistrées dans le Grand Montréal laisse présager que 1998 sera l'année record de la décennie. Au cours du mois de novembre, 2473 unités résidentielles ont changé de main contre 2101 unités en novembre 1997, soit une hausse de 17 %. En termes financiers, ces ventes ont totalisé près de 280 millions de dollars, soit une augmentation de 18 % sur les 236 millions de novembre 1997.

Signe très significatif de l'amélioration du marché de la revente, le nombre d'inscriptions est à la baisse. Au 30 novembre, on a dénombré 40 000 unités mises en marché contre plus de 44 000 l'an dernier. Bref, on est très proche du point d'équilibre entre vendeurs et acheteurs.

La valeur moyenne des propriétés unifamiliales vendues dans toute la région montréalaise a été de 113 000 \$ contre 111 000 \$ en novembre 1997. Enfin, les statistiques fournies par la Chambre immobilière du Grand Montréal indiquent que sur le nombre total de propriétés vendues au cours du mois de novembre, 30,6 % se situaient entre 70 000 \$ et 99 000 \$, 31,4 % entre 100 000 \$ et 149 000 \$ et 14 % entre 150 000 \$ et 249 000 \$.

EN BREF

Sexologues et éducateurs

(Le Devoir) — Outrés que l'Office des professions du Québec ne reconnaisse que les sexologues cliniciens et non les sexologues éducateurs, les étudiants en sexologie de l'UQAM ont manifesté, hier, devant les bureaux montréalais et québécois de l'OPQ. «On a obtenu une rencontre avec le conseil d'administration de l'OPQ, dit la présidente de l'Association étudiante modulaire des sexologues de l'UQAM, Geneviève Labelle. Mais on ne se fait pas d'illusions: ils ne changeront pas de point de vue.» Depuis une dizaine d'années, l'Association des sexologues du Québec (ASQ) demande la re-

connaissance professionnelle de ses membres qui possèdent un baccalauréat ou une maîtrise. L'OPQ a alors proposé de former un nouvel ordre professionnel regroupant les conseillers en orientation, les psychoéducateurs et les sexologues. La majorité des sexologues de la province sont des éducateurs et seuls les détenteurs d'une maîtrise en profil clinique sont considérés comme sexologues cliniciens, soit 15 % des membres de l'ASQ. «L'OPQ doit protéger le public, dit Geneviève Labelle. Or il donne une information biaisée de ce que sont les sexologues.» Ceux qui ne seront pas incorporés vont perdre de la crédibilité aux yeux du public et vont devenir les «parents pauvres» de la profession, croit la présidente.

L'État du monde est arrivé!



650 pages • 27,95 \$

<http://www.editionsboreal.qc.ca>

L'ÉTAT DU MONDE

Le seul annuaire économique et géopolitique mondial

L'État du monde 1999 est arrivé... avec une nouvelle maquette, une nouvelle cartographie et de la couleur... en plus du bilan de l'année des 225 pays du monde et d'une chronologie générale.

L'État du monde 1999 : toujours la meilleure source d'information pour comprendre le monde d'aujourd'hui.

Boréal
Qui m'aime me lise.

“Écoutez les clochettes Du temps des fêtes”

En contribuant généreusement au Fond de Noël de Jeunesse au Soleil, le temps des fêtes pourra vraiment être un peu plus “JOYEUX” pour des milliers de montréalais et leur enfants.

Jeunesse au Soleil - une lueur d'espoir

Campagne de Noël de Jeunesse au Soleil Veuillez émettre votre chèque ou mandat à : Jeunesse au Soleil, 4251 rue Saint-Urbain, Montréal, QC H2W 1V6. Tél.: (514) 842-6822

NOM	ADRESSE		
NOM DE LA COMPAGNIE	VILLE	CODE POSTAL	
Ci-joint la somme de \$ ☐ Chèque ☐ Mandat ☐ MasterCard ☐ Visa			
Nom du titulaire			
Numéro de carte			
Date d'expiration (m/a)			
Signature			
Merci de votre appui. Formulaire disponible chez Pharmaprix. Cette annonce est une gracieuseté d'un ami. Vos dons sont déductibles du revenu aux fins de l'impôt; vous recevrez un accusé de réception.			



• LES ACTUALITÉS •

Union sociale

Solidarité Santé
craint une entente
à rabaisLIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

La coalition Solidarité Santé, qui regroupe les centrales syndicales et des groupes sociaux, craint de voir le premier ministre Lucien Bouchard négocier à rabais une entente fédérale-provinciale sur l'union sociale, trop pressé qu'il serait de régler ce dossier.

Estimant que les Québécois n'ont pas suffisamment de garanties face au maintien de tous leurs services de santé, pour l'avenir, la coalition invite M. Bouchard à enchaîner dans la Loi québécoise de la santé les grands principes de la Loi canadienne de la santé. Ces cinq principes sont une gestion publique du système, l'universalité des soins, l'intégralité, l'accessibilité et la transférabilité (d'une province à l'autre). «La population a toutes les raisons de s'inquiéter des retombées concrètes de la négociation sur l'union sociale», affirmait en conférence de presse Mme Marie Pelchat, porte-parole de la coalition. La coalition craint que le premier ministre Bouchard se presse de régler le dossier de l'union sociale avant la fin janvier, afin d'éviter, dans le prochain budget fédéral, l'annonce de programmes fédéraux en santé qui viendraient empiéter sur ce champ de compétence provinciale. Québec craindrait une sorte de «bourses du millénaire en santé», résumait Mme Pelchat, de façon imagée. Solidarité Santé est d'avis, par exemple, que les soins à domicile et l'accès aux médicaments devraient faire partie de la couverture de base du système de santé québécois.

La coalition est cependant d'accord avec M. Bouchard pour dénoncer «toute nouvelle intrusion du gouvernement fédéral dans le champ de la santé». Comme M. Bouchard, Solidarité Santé critique le gouvernement fédéral pour ses compressions répétées en santé et lui demande de rétablir la totalité des transferts fédéraux, c'est-à-dire deux milliards de dollars par an de plus pour le Québec.

Une étude toute chaude de Statistique Canada vient sonner l'alarme sur un problème de société qui prend de l'ampleur, soit l'endettement étudiant. La dette étudiante ne cesse de croître et les étudiants ont de la difficulté à payer leurs dettes. Le Québec, qui a son propre système d'aide aux étudiants, s'en tire mieux.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

L'endettement étudiant n'est pas un mythe. Les étudiants n'ont jamais été aussi endettés et prennent de plus en plus de temps à rembourser leurs prêts. Quelque 40 % des diplômés de 1995 ne savaient pas, deux ans plus tard, quand leurs prêts seraient remboursés.

Par ailleurs, au Canada, les étudiants québécois sont ceux qui éprouvent le moins de difficulté à rembourser leurs prêts étudiants. Et cette situation n'est pas sans lien avec le fait que le Québec affiche les frais de scolarité les plus bas du pays. Alors que 14 % des étudiants québécois disent éprouver de la difficulté à rembourser leur prêt, ce pourcentage grimpe à 23 % — près d'un étudiant sur quatre — à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick.

L'étudiant québécois, qui bénéficie d'un système distinct d'aide financière, est aussi parmi les moins endettés au pays, avec une dette moyenne de 11 600 \$; l'étudiant de la Saskatchewan est celui qui affiche l'endettement le plus élevé, à 16 200 \$ en moyenne.

Ces données et explications sont contenues dans une

analyse de Statistique Canada, rendue publique hier. Elle confirme que pour l'ensemble du Canada, y compris pour le Québec, les étudiants de niveau collégial et universitaire empruntent davantage que par le passé et prennent plus de temps à rembourser leurs dettes.

L'étude de Statistique Canada, qui s'appuie sur les diplômés de 1995, conclut que 46 % des diplômés du collégial et 50 % des bacheliers ont emprunté de l'argent à leur gouvernement pour leurs études.

Au moment de l'obtention du diplôme, la dette moyenne pour l'enseignement collégial était de 9600 \$ et celle pour le bachelier universitaire de 13 000 \$. Ces sommes représentent — en tenant compte de l'inflation — des hausses respectives de 130 et 140 % par rapport aux diplômés de 1982.

«Le niveau d'endettement des étudiants inquiète de plus en plus, et on se demande si la dépendance croissante des jeunes envers les prêts ne crée pas de graves problèmes, à la fois pour les emprunteurs et pour la société», écrit Statistique Canada dans un article qui paraîtra sous peu dans la publication fédérale *Tendances sociales canadiennes*.

Les étudiants remboursent leurs prêts plus lentement. Alors qu'en 1982, 27 % avaient remboursé leur dette deux ans après la fin de leurs études, seulement 17 % en avaient fait autant au sein des diplômés de 1995. En fait, Statistique Canada voit là une véritable tendance en signalant que la cohorte de 1995 mettra plus de temps à liquider ses dettes que celles de 1986 ou de 1990.

Cette situation découle évidemment du fait que les jeunes ne réussissent pas toujours à trouver rapidement un emploi bien rémunéré. Il se peut aussi, note l'organisme fédéral, que certains étudiants aient décidé de poursuivre

leurs études après l'obtention d'un premier diplôme.

En fait, le montant du prêt et le revenu après l'obtention du diplôme sont les deux facteurs les plus importants dans le remboursement de la dette. Ainsi, les bacheliers dont le salaire était inférieur à 30 000 \$ ont été trois fois plus nombreux que ceux dont le revenu était supérieur à 50 000 \$ à avoir de la difficulté à rembourser leur dette. La stabilité de l'emploi est également un précieux atout. Statistique Canada se demande par ailleurs dans quelle mesure la perspective d'un lourd endettement modifie les projets des jeunes en les tenant éloignés des universités mais aussi en retardant la décision d'acheter une maison.

Par ailleurs, il n'est pas sans intérêt de rappeler, comme le fait Statistique Canada, que les étudiants dont le père a un faible niveau de scolarité ont été plus nombreux à recourir aux prêts gouvernementaux. Ceux dont les parents sont plus scolarisés — et sans doute plus riches — ont pu contracter des prêts auprès de membres de la famille.

Enfin, comme l'ont souligné d'autres enquêtes récentes, plus les étudiants sont vieux, plus ils doivent emprunter, parce qu'ils ne dépendent plus de leurs parents. Les étudiants dont l'âge varie entre 25 et 29 ans sont les moins bien placés, car les plus de 30 ans ont souvent pu travailler avant de retourner aux études.

Les femmes sont plus nombreuses à avoir de la difficulté à rembourser leurs prêts, soit 20 % des femmes contre 15 % des hommes. Il faut dire que les femmes ont emprunté en moyenne 1000 \$ de plus que les hommes. Il faut dire surtout que leur revenu en 1996 était d'environ 3700 \$ inférieur à celui des hommes. Cette différence dans les difficultés de remboursement n'existe qu'au niveau universitaire, pas au collégial.

Le Nouveau-Brunswick augmente ses dépenses en santé et en éducation

Fredericton (PC) — Soucieux de présenter l'image d'un gouvernement à visage plus humain, les libéraux du Nouveau-Brunswick ont déposé hier un budget pré-électoral comportant des réductions d'impôts pour les contribuables et une hausse des dépenses pour la santé et l'éducation.

Le ministre des Finances, Edmond Blanchard, a présenté le budget de 4,3 milliards de dollars comme un heureux compromis «entre les besoins sociaux et la prudence fiscale».

«Avec le budget d'aujourd'hui, nous donnons la priorité aux personnes, nous prenons soin des jeunes et des plus âgés, a déclaré M. Blanchard à l'Assemblée législative. Nous investissons dans la santé, l'éducation, la création d'emplois et les autoroutes, mais nous vivons toujours selon nos moyens.»

Dans ce cinquième budget équilibré consécutif, le Nouveau-Brunswick majore les dépenses de santé de 74 millions, portant ce poste budgétaire à 1,4 milliard, ou 29,9

pour cent des dépenses totales. L'augmentation servira principalement à financer les services hospitaliers, l'assurance-santé, les programmes sociaux et l'aide aux enfants.

Le secteur de l'éducation voit son financement accru de 40 millions pour atteindre 821 millions, ou 17,7 % des dépenses totales. Cette augmentation permettra de réduire la taille des classes de première, deuxième et troisième années, et d'embaucher du personnel de soutien supplé-

taire pour aider les enseignants avec leurs élèves souffrant de problèmes de comportement. Les taux d'impôt sur le revenu des particuliers sont abaissés pour la troisième année d'affilée, pour les ramener à 60 % de l'impôt fédéral.

Initialement, on s'attendait à une baisse à 57,5 % du taux fédéral, mais le ministre Blanchard a indiqué que l'écart permettra à la province d'injecter 34 millions supplémentaires dans la santé.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledavoir.com

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le Devoir ne sera pas publié les 25 et 26 décembre 1998 ainsi que les 1er et 2 janvier 1999.

Nos bureaux seront fermés les 25 et 28 décembre ainsi que les 1er et 4 janvier

RÉSERVATIONS ET MATÉRIEL

Publication des jeudis 24 déc. et 31 déc. 98 : les mardis précédents à 14h
Publication des lundis 28 déc. 98 et 4 janv. 99 : les mercredis précédents à 14h
Publication des mardis 29 déc. 98 et 5 janv. 99 : les jeudis précédents à 10h
Publication du mercredi 6 janv. 99 : le jeudi 31 déc. 98 à 16h

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Jose Alexander Zelaya Zavala de comparaître au greffe de cette cour situé au 1^{er} étage, rue Notre-Dame à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans un journal français, à savoir: Le Devoir. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de Jose Alexander Zelaya Zavala. Lieu: Montréal Date: 1er décembre 1998 RITA CADIEUX

FIBRES VENTEX LTÉE/VENTEX FIBRES LTD.
Avis est, par les présentes, donné que la Compagnie Fibres Ventex Ltée/Ventex Fibres Ltd. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution. Montréal, le 27 septembre 1998 Procureurs de la compagnie POULIOT MERCURE, S.E.N.C.

HENRY SZTERN & ASSOCIÉS INC.
Mandataire et syndic de faillite

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné qu'une Ordonnance de Séquestre a été accordée le 18 novembre, 1998, contre 2859-4322 QUÉBEC INC., opérant sous la raison sociale de: CHAMPLAIN SPECIALTY, ayant sa principale place d'affaires au 550, rue Wright, St-Laurent (Québec), rendant par le fait même, la compagnie en état de faillite, rétroactive à celui du 5 novembre 1998. La première assemblée des créanciers sera tenue le 16 décembre 1998, à 10 h 30, au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville-Marie, 8^e étage, Montréal, Québec.

Henry Sztern, c.a.
Syndic-Administrateur

50, Place Crémazie Ouest, bureau 210
Montréal (Québec) H2P 2R4
Tél.: (514) 382-0007 • Téléc.: (514) 382-9526

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné, en conformité avec les dispositions de l'article 394 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.O., ch. I-13.3), à l'effet que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, lors de la séance ordinaire tenue le 7 décembre 1998, a adopté le règlement CC-28-1998 concernant le code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Ce nouveau règlement est sanctionné par la résolution #CC98/99-12-219, et entrera en vigueur à compter du jour de la publication du présent avis.

Alain Gauthier, secrétaire général
1100, boulevard Côte Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1
Donné à Saint-Laurent, ce 9 décembre 1998.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, NO: 505-04-016913-981. Le greffier pour et au nom de JOE ODMAN, Partie demanderesse -vs- MIRIAM A. VERMES, Partie défenderesse. Le 21ème jour de décembre 1998 à 10h00, au 4424, King Edward, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MIRIAM A. VERMES, saisis en cette cause consistant en: 1 véhicule automobile de marque Subaru 2.5 RS Impreza AWD/2 portes sport, coul. rouge/rouges avec mags coul. or, 1 téléviseur de marque

Zenith System 3 avec télécommande coul. gris & acc., 1 système de son Aiwa, comprenant haut parleurs, tape cassette, cd radio, digital audio system NX-AV900 Karaoke coul. gris et acc. et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LAMOTTE, huissier du district de Montréal, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, PQ, H2S 3E2

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS, NO: 450-02-005556-983. **COUR DU QUÉBEC** (Chambre civile) PRÉSENT FRANCINE GERMAIN GREFFIERE-ADJOINTE NOHINDER SINGH KANWAL ET AJMER KAUR Parties requérantes -c- BOUTIQUE SONI Partie intimée et LE BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE SHERBROOKE Mis-en-cause

AVIS aux CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de: **2440-0467 QUÉBEC INC.**, Avis est par les présentes donné que la faillite de 2440-0467 QUÉBEC INC., personne morale ayant son siège social au 4141 rue Sherbrooke Ouest, Suite 300, à Montréal, dans la Province de Québec, H3Z 1B8 est survenue le 16 novembre 1998, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16^{ème} jour de décembre 1998, à 15h00, au bureau du Séquestre Officiel, situé au 5 Place Ville-Marie, 8^e étage, Montréal, Québec.

FRIEDMAN & FRIEDMAN INC.
8000, boul. Décarie, bureau 500
Montréal (Québec) H4P 2S4
Tél. (514) 731-3191
Téléc. (514) 731-0250

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: **ENTREPRENEURS EN CONFEC-TION NIJO INC.**, personne morale, ayant son siège social et sa place d'affaires au 17 699 Arthur Hooper, Montréal (Qc) H9J 3R3.

AVIS est par les présentes donné que la faillite de ENTREPRENEURS EN CONFEC-TION NIJO INC. est survenue le 30^{er} jour du mois de novembre 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18 décembre 1998 à 10h00 au bureau du syndic, 723 rue Labelle, en la cité de Saint-Jérôme, dans la Province de Québec.

Daté de Saint-Jérôme, ce 4^e jour de décembre 1998.

MICHEL VERDIER ET ASSOCIÉS INC., Syndic
MICHEL VERDIER, c.i.p. responsable de l'actif

michel verdier & associés inc.
syndic de faillite et gestionnaire
723, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5M2
Tél.: (450) 438-3551 - (450) 438-2026
Téléc.: (450) 436-5683

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1. Piquant au goût. — Petite veine.
2. Brillerais. — Sert à lier.
3. En ce temps-là. — Choix. — Carte.
4. Champignon. — Matière colorante.
5. Vieux. — Dieu solaire égyptien. — Tantale.
6. Cadence. — Tombé.
7. Ustensile de cuisine.
8. Contraire de «grignard». — Percer.
9. Rafler. — Recueil.
10. Élargir une fenêtre. — Substance sucrée.
11. Arbre. — Loi.

HORIZONTALEMENT

1- Homme fort. — Section de canal entre deux écluses.
2- Relatif à la rotation latérale des yeux. — Brome.
3- Groupe de trois notes (Mus.). — Station.
4- Prélever l'écorce d'une orange. — Moine.
5- Deux. — Contraire de refermer.
6- Roche micacée. — Lui. — A demi.
7- Interjection de dépit. — Cachait.
8- Aluminium. — Insecte.
9- Filin qui sert à soutenir une poule (Mar.). — Respiration difficile.

VERTICALEMENT

1- Morceau de terre. — Évolution sinueuse.

Solution d'hier

1. GINSENGEDEN
2. AVEGURANATE
3. FOYEAERANER
4. EGAREREBERE
5. UNLOFEREN
6. SABBABIN
7. REPSINEOBI
8. AINAEBOBI
9. DESSUINTE
10. OMMETROPE
11. TYPEARINULE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, Numéro 505-04-016913-981. **COUR SUPÉRIEURE** PRÉSENT GREFFIER-ADJOINT GINA ANGBEAU Partie demanderesse -c- SYLVAIN BOUCHARD Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à Boutique Soni de comparaître au greffe de cette cour situé au 375 rue King ouest, Sherbrooke (Qc), salle 1.00 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR de Montréal. Une copie de la requête en radiation d'inscription d'une hypothèque immobilière avec affidavit et avis de présentation pour le 12 janvier 1999 à la salle 07 au palais de justice de Sherbrooke, a été remis au greffe à l'intention de BOUTIQUE SONI, partie intimée. Lieu: Sherbrooke Date: 4 décembre 1998 FRANCINE GERMAIN GREFFIERE-ADJOINTE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de: **LES RESTAURANTS BELGEBUTH INC.**, société légalement constituée ayant sa principale place d'affaires dans la ville de St-Sauveur, Provinces et district du Québec au 16, rue de la Gare.

Avis est, par la présente, donné que les RESTAURANTS BELGEBUTH INC., a déposé une cession le 30^{er} jour de novembre 1998 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16 décembre 1998 à 10 h 30, au bureau du syndic, 1255 rue University, bureau 1608, Montréal, Québec.

Donné à Montréal, ce 9 décembre 1998.

DE BILLY-TREMBLAY & ASSOCIÉS INC.
1255, rue Université, bureau 1608
Montréal (Québec) H3B 2X3
Tél.: (514) 875-1363
Téléc.: (514) 875-1336

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, Numéro 505-12-244715-987. **COUR SUPÉRIEURE** PRÉSENT GREFFIER-ADJOINT MADAME MARIA ESTHER JUAREZ RUÍZ Partie demanderesse -c- MONSIEUR JOSE ALEXANDER ZELAYA ZAVALA

CLOTURE D'INVENTAIRE
AVIS à tous les intéressés, que l'inventaire des actifs et passifs de la succession de Monsieur Stanley Ward, né le 10 octobre 1943, de son vivant, domicilié au 21, rue Lafayette, St-Luc (Québec), J2W 1S8, et décédé le 12 juin 1998, peut être consultée à l'adresse suivante: Me Serge ADAM, notaire 102, rue Laval BROMPTONVILLE (Québec) J0B 1H0 Serge Adam, notaire

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
max 1	min -7	max 2	-2/4	-6/1

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
max -3	min -10	max -3	-11/5	-11/2

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
max 2	min -4	max 2	-2/1	-4/-1

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

LE DEVOIR

POLITIQUE

Dîner libéral à Vancouver

Chrétien était attendu de pied ferme

Des manifestants ont rappelé au premier ministre qu'ils n'ont pas digéré les événements des derniers mois entourant le sommet de l'APEC

PRESSE CANADIENNE

Vancouver — Un an s'est écoulé depuis le désormais célèbre sommet de l'APEC de Vancouver mais la colère suscitée par la répression policière d' alors anime toujours les manifestants qui attendaient hier de pied ferme le premier ministre Jean Chrétien.

Le premier ministre a participé hier à Vancouver à un dîner-bénéfice du Parti libéral à 400 \$ le couvert, tenu dans un grand hôtel étroitement surveillé par la police.

Selon les manifestants, le bureau de Jean Chrétien aurait exigé l'arrêt temporaire de l'enquête publique sur l'intervention de la GRC lors du sommet de l'APEC, l'an dernier. Les policiers avaient alors copieusement aspergé de poivre de Cayenne des opposants à la venue du dictateur indonésien Suharto.

En se rassemblant à nouveau hier devant l'hôtel où avait lieu le dîner-bénéfice du PLC, les manifestants tenaient à rappeler au premier ministre

qu'ils n'ont pas encore digéré les événements des derniers mois.

Mais Jean Chrétien, qui prétend être toujours favorable à la poursuite de l'enquête, a dit ne pas se préoccuper outre mesure des manifestants qui l'attendaient devant l'hôtel.

«*Ca ne m'inquiète pas, a-t-il dit. Je suis habitué. En fait, j'ai organisé des manifestations quand j'étais étudiant [...]. J'en ai mené de pas mal bonnes contre Duplessis quand j'étais jeune.*»

Bien que les activistes s'étaient engagés à manifester paisiblement, certains d'entre eux ont invité la foule à prendre l'hôtel d'assaut.

Les mesures de sécurité semblaient avoir été resserrées hier autour du premier ministre. Des agents ont examiné minutieusement les accréditations de presse avant la tenue d'une conférence de presse conjointe de Jean Chrétien et du premier ministre de Colombie-Britannique, Glen Clark. Peu avant l'arrivée

de M. Chrétien, ils ont vidé la salle et fait appel à un chien pisteur pour la fouiller de fond en comble.

Les controverses se sont multipliées depuis le début des travaux de la Commission des plaintes du public contre la GRC. Les manifestants du sommet de l'APEC soutiennent que le premier ministre a tout fait pour empêcher les manifestants d'avoir droit à une aide juridique.



Jean Chrétien

Le premier ministre Chrétien a dit qu'il n'entendait pas congédier Mme Healey. «*Elle fait son travail. Je n'ai pas à intervenir, a-t-il soutenu. Elle mène ses activités indépendamment du gouvernement, conformément à la loi.*»

Par ailleurs, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue en compagnie du premier ministre Chrétien, Glen Clark a soutenu l'approche fédérale en ce qui a trait aux responsabilités en matière de programmes sociaux.

A l'instar d'Ottawa, M. Clark a affirmé que l'union sociale doit garantir des normes nationales, même si des provinces se retirent des programmes fédéraux tout en empochant leur part des sommes allouées.

M. Clark a aussi pressé le gouvernement fédéral de se montrer plus généreux maintenant qu'il jouit d'un surplus budgétaire.

Commission des plaintes du public contre la GRC, Shirley Healey, d'avoir tout fait pour empêcher les manifestants d'avoir droit à une aide juridique.

Le premier ministre Chrétien a dit qu'il n'entendait pas congédier Mme Healey. «*Elle fait son travail. Je n'ai pas à intervenir, a-t-il soutenu. Elle mène ses activités indépendamment du gouvernement, conformément à la loi.*»

Par ailleurs, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue en compagnie du premier ministre Chrétien, Glen Clark a soutenu l'approche fédérale en ce qui a trait aux responsabilités en matière de programmes sociaux.

A l'instar d'Ottawa, M. Clark a affirmé que l'union sociale doit garantir des normes nationales, même si des provinces se retirent des programmes fédéraux tout en empochant leur part des sommes allouées.

M. Clark a aussi pressé le gouvernement fédéral de se montrer plus généreux maintenant qu'il jouit d'un surplus budgétaire.

La Cour suprême se penche sur les droits du fœtus

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La Cour suprême devra déterminer si un enfant peut tenter des poursuites contre sa propre mère, afin d'obtenir réparation pour des blessures subies au cours d'un accident survenu alors qu'il était dans son ventre.

Un fœtus dont la mère a été victime d'un accident durant sa grossesse peut-il, des années plus tard, poursuivre celle qui lui a donné la vie parce qu'il a subi des dommages durant cet accident? C'est à cette question délicate et controversée que les juges de la Cour suprême du Canada tentent de répondre depuis hier.

La cause a été amenée devant le tribunal par le père de cette femme, Cynthia Dobson, disant estimer que sa fille devrait être tenue responsable des blessures causées à l'enfant. Il soutient que, vu son état, elle était tenue de conduire sa voiture avec prudence et que sa négligence a été la cause des blessures subies par le petit Ryan. Il n'y a pas de précédent en ce domaine et on s'attend à ce que les juges de la Cour suprême se penchent durant des mois sur cette cause. Sur la question plus large de savoir si oui ou non le fœtus a des droits, le plus haut tribunal du pays a déjà dit dans le passé qu'il revenait aux parlementaires et non aux juges de faire les lois.

L'an dernier, la Cour suprême devait décider si une femme toxicomane, qui inhalait des vapeurs de colle malgré le fait qu'elle était enceinte, devait être maintenue en détention en vue de protéger la vie et la santé de son fœtus. Et les juges ont répondu par la négative.

Les avocats des membres de groupes religieux engagés dans la cause Dobson demandent en fait au tribunal de donner une plus large por-

tée à un jugement précédent qui permettait à un fœtus, une fois né, de poursuivre une tierce partie pour des blessures subies. Ils voudraient que la notion de tierce partie inclue désormais la mère.

Mais l'avocat de Mme Dobson, Me Robert Barnes, soutient qu'il serait discriminatoire de tenir les femmes enceintes responsables de blessures subies par leur fœtus lors d'un accident parce qu'elles sont en contact continu avec ce dernier, contrairement à toute autre personne qui pourrait figurer dans la catégorie «*tierce partie*».

Me Barnes est en fait l'avocat qui représente la compagnie d'assurances de Mme Dobson, qui assure une couverture-responsabilité pour des dommages subis par un tiers jusqu'à concurrence d'un million de dollars.

Le fils de Mme Dobson, Ryan, aura bientôt six ans et il souffre de séquelles physiques et mentales permanentes. L'enfant vit avec sa mère.

Selon une représentante de la Ligue canadienne du droit à l'avortement, Beth Symes, si jamais la cour permet à l'enfant de poursuivre sa mère, cela signifiera qu'on se rapproche d'un système où les lois permettront de scruter à la loupe tous les aspects de la vie d'une femme enceinte.

En 1993, la voiture de Cynthia Dobson était entrée en collision avec un autre véhicule. Son fils était né quelques heures plus tard.

Au Nouveau-Brunswick, en janvier 1997, un juge en est venu à la conclusion que le petit Ryan avait la capacité juridique d'intenter des poursuites pour négligence ayant causé des blessures. Quatre mois plus tard, Mme Dobson était déboutée en Cour d'appel, qui a jugé qu'elle avait la responsabilité de conduire prudemment.

Bouchard ne savait pas qu'il ferait campagne sur l'union sociale

Radio-Canada dévoile les coulisses de la campagne électorale

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

L'union sociale est devenue le thème dominant de la dernière portion de la campagne électorale du Parti québécois, le mois dernier. Même qu'aujourd'hui, c'est un des sujets politiques les plus chauds au pays. Pourtant, le PQ n'avait aucunement prévu, avant le déclenchement des élections, de s'appuyer sur ce thème pour récolter le vote des électeurs.

Dans un reportage d'une durée d'une heure présenté ce soir à la télévision de Radio-Canada, les journalistes Patrice Roy et Michel Cormier montrent, à l'aide d'entrevues réalisées dans les coulisses de la campagne, que cette offensive sur l'union sociale a été entièrement improvisée.

«*J'en ris encore, dit l'un des conseillers de M. Bouchard, Jean-Roch Boivin. Ça s'appelle enlever le tapis de sous les pieds de l'autre. Mais on n'a pas été assez brillants pour le préparer d'avance.*»

En fait, la négociation de l'union sociale a été abordée par M. Bouchard après que les journalistes qui suivaient sa campagne lui eurent adressé des questions à ce sujet à l'occasion d'un point de presse. Les organisateurs péquistes se sont rendu compte que la façon dont M. Bouchard présentait l'affaire plaisait aux électeurs. Le thème est devenu dominant.

Ce reportage est très riche en information, surtout pour les citoyens non initiés aux arcanes de la politique. Il montre comment se construit, jour après jour, souvent avant l'aube, sous la lumière blafarde des néons, par des spécialistes de la communication politique au teint pâle et aux yeux cernés, le discours que prononcera le chef et les consignes qui seront transmises aux militants.

Du côté libéral, le document nous fait voir de quelle manière, malgré les

mises en garde du sondeur principal du parti, Grégoire Gollin, de la firme Créatec, les organisateurs entourant M. Charest préférèrent s'en tenir au plan de campagne initial. C'est ce qui explique, par exemple, le retard des libéraux à dévoiler le coût de leurs engagements.

On voit à l'écran M. Gollin dire aux conseillers de M. Charest que les électeurs consultés dans des groupes témoins veulent que le PLQ dévoile le coût de ses promesses car ils se demandent: «*Est-ce que Charest va nous réindenter?*» Cette interrogation «*est un frein à voter libéral*», dit-il.

Plus tard, le maître sondeur du PLQ explique, lors d'une réunion dans le *war room* libéral, que le public «*ne connaît pas Jean Charest et se demande: peut-on le croire?*». Il reproche aux publicitaires de présenter le leader libéral dans un environnement trop encadré, dans des «*clips à l'américaine*».

M. Gollin, toujours, leur fait savoir que pour les électeurs québécois, «*les références identitaires de M. Charest ne sont pas claires*». Bref, dans le doute en ce qui a trait à la capacité du nouveau chef libéral à défendre leurs intérêts devant le reste du Canada, ils hésitent à se débarrasser du gouvernement du Parti québécois.

Une campagne a ses côtés moins formels. Sauf avec Lucien Bouchard, paraît-il. Jean-Roch Boivin s'en plaint à la blague: «*C'est fatigant de travailler avec lui. C'est pas drôle. Prends pas de vin, pas de bière, fume pas le cigare, fume pas la cigarette. Il travaille tout le temps ou bien il lit. J'ai hâte d'en sortir.*»

M. Bouchard était conscient de prendre un risque en évoquant la mémoire de M. Bourassa, surtout auprès des militants souverainistes. Mais il croit avoir passé le test avec succès lorsque, citant la fameuse phrase prononcée par M. Bourassa, au soir de l'échec de l'accord du Lac Meech, sur le Québec comme société

distincte capable d'assumer son destin, les militants réunis devant lui dans une salle l'ont applaudi à tout rompre. «*Ca veut dire que le parti rentre là-dedans aussi*», dit M. Bouchard devant une caméra indiscreète, ce jour-là.

Les journalistes ont eu accès aux coulisses de la campagne sous la promesse de ne rien diffuser avant le jour du scrutin. Ils ont eu droit à trois entrevues de 40 minutes avec M. Bouchard, dans son autocar de campagne, entre deux activités, et quatre avec M. Charest. Ils ont eu accès aux conseillers. Ils ont tourné 30 heures de matériel.

Une semaine avant le vote, l'organisateur en chef de la campagne, Bob Dufour, vise 47 ou 48 % du vote en se

disant que si c'est le cas, les fédéraux vont «*penser que c'est sérieux pour le référendum*». Il prédit au delà de 80 sièges au PQ.

Y aura-t-il un référendum durant le prochain mandat? Trois versions, de trois conseillers de M. Bouchard. «*Pas mal sûr*», selon Jean-François Lisée, qui préférerait aller écrire des romans s'il avait la certitude qu'il n'y aurait pas de référendum. «*Impossible de prévoir*», dit Hubert Thibault, le prudent chef de cabinet. Quant au vieux loup qui conseillait déjà René Lévesque à l'époque, Jean-Roch Boivin, il pense que l'affaire est plus compliquée, pas aussi simple que «*oui ou non, un référendum*», et que le parti devra songer à une démarche plus fine...



Division de gériatrie

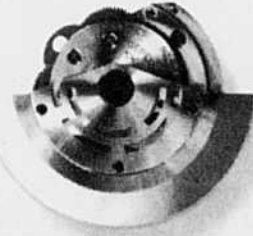
La Division de gériatrie de l'Université McGill désire remercier les sociétés suivantes pour leur généreuse contribution à titre éducatif aux Conférences gériatriques de l'Université McGill, 1998-1999:

Bayer Inc.
Hoechst Marion Roussel
Janssen-Ortho Inc.
Novartis Inc.
Pfizer Canada

Nous remercions également:

SmithKline Beecham Pharma
Proctor & Gamble
Eli Lilly Canada
Hoffmann La Roche Ltée.
Merck Frosst Canada
Dupont Pharma Inc.
Organon Canada Inc.
Nestlé Nutrition Clinique

Grâce à cette contribution, tous les participants aux Conférences gériatriques bénéficieront une fois de plus des connaissances développées par d'éminents professeurs des universités canadiennes et américaines sur les questions-clés touchant les soins médicaux aux personnes âgées et la recherche sur le vieillissement.



Si vous voulez remonter votre montre, tournez simplement la page.



OYSTER PERPETUAL DATE

Le rotor Perpetual à l'intérieur d'une Rolex Oyster transforme le plus petit mouvement de votre poignet en une réserve d'énergie. Cela permet non seulement à votre Rolex de se remonter automatiquement, mais également de maintenir une tension optimale dans le ressort-moteur, assurant une précision de fonctionnement constante.

ROLEX

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

Encore en train de courir après le cadeau idéal?



Voici les 10 raisons principales qui font du téléphone SCP Clearnet le cadeau que tout le monde veut.

- 1 C'est le téléphone SCP bimode le plus vendu au pays.
- 2 Seul Clearnet offre un forfait de temps d'antenne illimité la fin de semaine. Cela représente plus de 11 000 minutes à partir de seulement 30\$ par mois (on pourra vous dire merci mille fois!)
- 3 Seul Clearnet offre la messagerie vocale, l'afficheur et l'appel en attente sans supplément.
- 4 Seul Clearnet facture à la seconde pour tout type d'appel.
- 5 Pas de frais d'itinérance au Canada.
- 6 Pas de frais de mise en service ni de microprocesseur à acheter.
- 7 Aucun contrat à signer.
- 8 Une garantie de satisfaction de 30 jours sur votre appareil Sony.
- 9 Appels locaux gratuits le jour de votre fête.
- 10 Et si vous achetez un SCP Clearnet dès maintenant, vous obtiendrez gratuitement, au choix, un Walkman® Sports de Sony, un radio-réveil Dream Machine® de Sony ou quatre billets de cinéma Cinéplex.

le futur est simple™ • www.clearnet.com • 1 888 CLEARNET™



Offert chez les marchands participants. ® Marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc.

clearnet

scp



• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

**Éboulements:
l'UQCN en appel**

(Le Devoir) — L'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) a décidé d'en appeler d'une récente décision de la Cour supérieure qui rejetait sa requête en vue de forcer le ministère des Transports à soumettre le projet de rénovation de la Grande-Côte des Eboulements au processus d'évaluation public des impacts environnementaux. Dans son jugement, allègue l'UQCN, le juge reconnaissait qu'«en allongeant son projet pour y inclure l'élargissement et l'asphaltage de la rue F.-A.-Savard, le ministre des Transports a réussi à éluder l'obligation de respecter les exigences des articles 31,1 et suivants relatifs à l'évaluation et l'examen des impacts de son projet sur l'environnement». Pour les groupes en cause, cette cause type doit être menée à terme en raison de l'obligation juridique faite aux promoteurs de respecter les droits de la population à participer au processus d'évaluation publique des projets qui la touchent.

**La criminalité
chute au Canada**

(PC) — La tendance à la baisse du nombre de crimes commis au Canada s'est maintenue l'an dernier, alors que le taux de criminalité chutait de 5 % en 1997. Il s'agit de la sixième

baisse annuelle d'affilée, indique Statistique Canada. Mais ce taux demeure encore élevé, étant plus du double de ce qu'il était il y a une trentaine d'années. Le nombre de crimes violents a chuté de 1,1 %, toujours en 1997, tandis que le taux d'homicides chutait de 9 %, atteignant son plus faible pourcentage depuis 1969. Par contre, dans les Prairies, les crimes violents sont en hausse de 15 %. Mais la plupart des provinces, sauf l'Alberta et la Saskatchewan, affichent des taux de criminalité à la baisse. Le nombre d'agressions sexuelles a quant à lui chuté de 0,9 % l'an dernier à travers le pays. On a compté au total 193 homicides, l'an dernier, commis à l'aide d'une arme à feu, soit 19 de moins qu'en 1996. Le nombre de crimes commis par des adolescents âgés entre 12 et 17 ans a diminué de 7 %.

**Baisse de l'emploi
dans
le secteur public**

(PC) — Le secteur public a employé en moyenne un peu moins de 2,7 millions de personnes au Canada, au cours du troisième trimestre de 1998, ce qui représente une baisse de 0,5 % (ou 14 650 emplois) par rapport au trimestre correspondant de 1997, selon les plus récentes données colligées par Statistique Canada.

**Un comité formé par un poète veut que Duvalier
soit jugé pour ses crimes contre l'humanité**

Le sort de l'ex-dictateur d'Haïti, dont on sait peu de son refuge, laisse indifférentes les autorités françaises

CHRISTIAN CURTENELLE
REUTERS

Paris — Jean-Claude Duvalier, dit Bébé Doc, a appris hier «avec beaucoup d'humour» qu'un comité formé par un poète haïtien voulait le voir jugé pour «crimes contre l'humanité», a annoncé l'avocat parisien de l'ex-président à vie.

«Je l'ai eu il y a cinq minutes au téléphone. Il a appris cette information avec beaucoup d'humour, et il a trouvé cela assez drôle. Il ne comprend surtout pas pourquoi on veut lui faire endosser les responsabilités de son père», a déclaré à Reuters M^r Sauveur Vaisse.

Le 28 novembre dernier, lors d'une soirée organisée à Paris par deux associations haïtiennes, le poète Gérard Bloncourt avait lancé un appel pour que se constitue un «comité pour le jugement» de Jean-Claude Duvalier, qui a trouvé asile en France en février 1986.

Depuis, cet artiste de 72 ans, réfugié en France dès 1946, a constitué ce comité avec deux historiens et un chercheur au CNRS.

Gérald Bloncourt, dont la démarche survient à l'occasion du 50^e

anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et en pleine affaire Pinochet, explique qu'il serait «juste» que Bébé Doc, «dictateur pendant 15 ans» soit «enfin jugé».

«Entre la présidence de son père, François, et la sienne, il y a eu 60 000 morts en Haïti et un million et demi de personnes ont dû s'exiler», dit le poète, qui soutient qu'à la veille de la fuite, Jean-Claude Duvalier avait encore fait «massacrer et torturer des gens dans les sous-sols du palais présidentiel».

C'est la première fois que Jean-Claude Duvalier — qui ne fait l'objet d'aucune procédure — est ainsi menacé d'éventuelles poursuites.

Le sort de l'ex-maire d'Haïti, que ses propres successeurs à la tête du pays n'ont pas poursuivi, semble laisser indifférentes les autorités françaises, qui ne peuvent dire aujourd'hui où il se trouve.

«Très franchement, on est incapable de confirmer ou d'infirmer s'il se trouve toujours sur le territoire français», dit-on au ministère de l'Intérieur.

La dernière trace de Duvalier serait une note d'hôtel impayée à Mougins,

près de Grasse, dans les Alpes-Maritimes, en novembre 1995.

L'ex-dictateur était arrivé en France le 7 février 1986. Le premier ministre Lionel Jospin a récemment rappelé à un journal allemand les conditions de cet accueil, nécessaire à la mise en place d'un processus démocratique dans cette île des Caraïbes.

«C'était pour aider dans une situation de crise, de drame, voire de guerre civile», expliquait-il. On nous a dit: il faut qu'il parte pour débloquer la situation. Cela ne nous a pas fait plaisir».

Duvalier, alors accompagné de sa femme dont il divorcera plus tard, loge d'abord dans un hôtel de Haute-Savoie, avant de s'installer à Grasse puis à Mougins. En 1990, il emménage à la villa Milika, à Vallauris, sur les hauteurs de Cannes, où il mène visiblement grand train.

Parallèlement, il engage une demande d'octroi du statut de réfugié politique, qui lui est refusé en appel en juillet 1986, décision confirmée par la cour de cassation en 1992.

Depuis, Duvalier, qui a un temps été assigné à résidence, bénéficie d'un asile «régalien» de fait, selon son

avocat — dans une «sorte de zone de non-droit», selon une source policière.

Entre-temps, la fortune personnelle de Bébé Doc semble avoir fondu et plusieurs sources françaises s'accordent à dire qu'il était plus ou moins en voie de «clochardisation», logeant dans «un cabanon au fond de la villa de Vallauris».

Une version que ne confirme pas Sauveur Vaisse.

«La vie en France, sans rien faire, lui a sans doute coûté très cher. Mais la dernière fois que je l'ai vu, il y a dix jours, il n'avait pas l'apparence d'un clochard», a dit l'avocat, qui n'a toutefois pas voulu préciser, par exemple, si son client réglait encore ses honoraires.

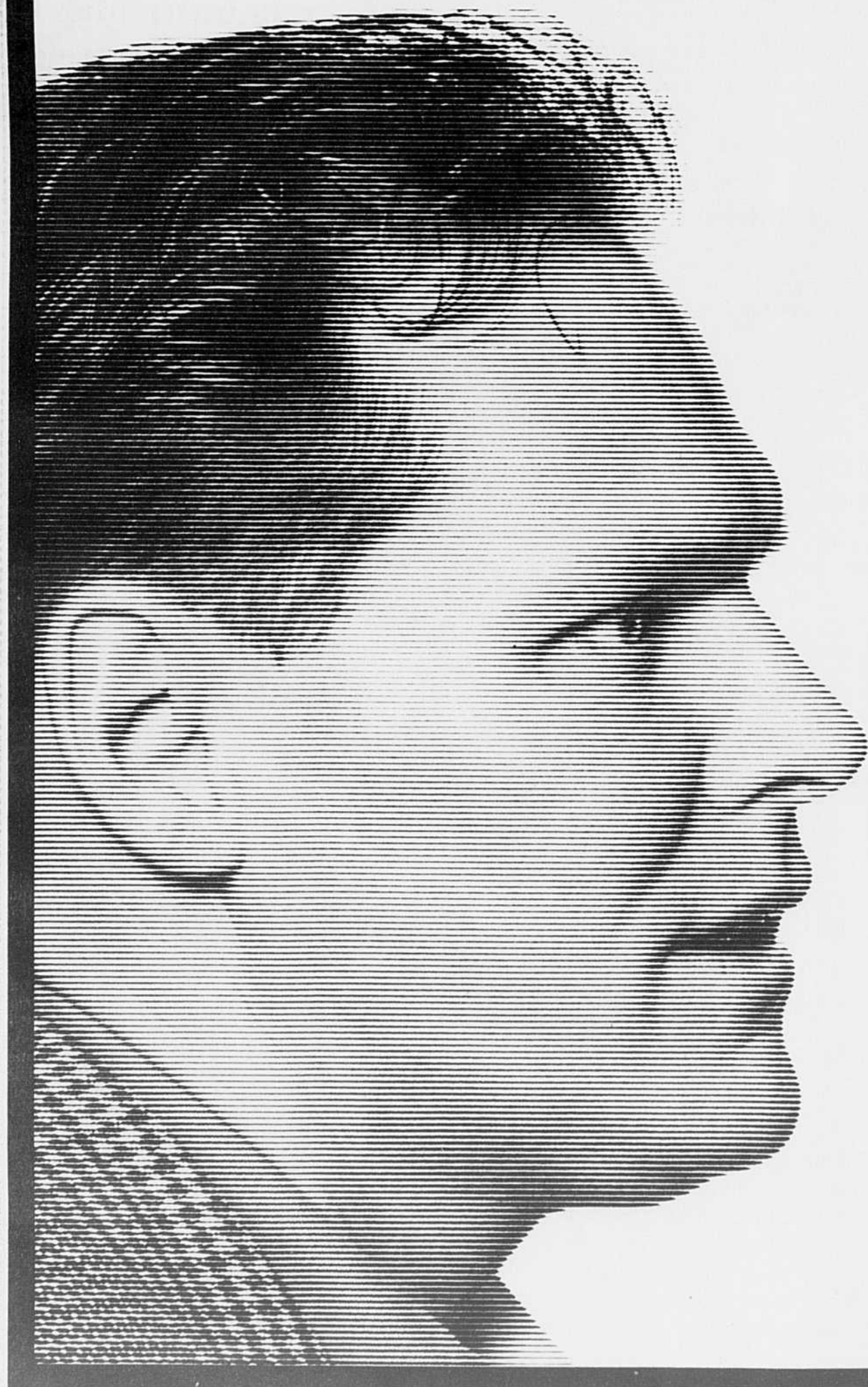
Sauveur Vaisse a aussi refusé de dire où se trouvait Jean-Claude Duvalier. «Il m'a appelé d'un portable, je ne sais pas d'où. Je dois le voir prochainement», a-t-il simplement dit.

Gérald Bloncourt dit disposer de trois témoignages faisant état de la présence de Bébé Doc à Paris; la dernière fois, il aurait été vu, accompagné de gardes du corps, sur les Champs-Élysées.

« JE M'APPELLE PATRICK LEGAULT
ET JE SUIS CLIENT
À LA BANQUE DE MONTRÉAL.

Pour moi, "avoir du service" signifie que je peux
parler avec des gens, pas avec des machines.

Que se passera-t-il après la fusion ? »



• LES ACTUALITÉS •

Santé Canada autorise un premier vaccin contre la varicelle

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Un premier vaccin contre la varicelle vient d'être autorisé par Santé Canada et est maintenant disponible au pays.

Ce vaccin est homologué aux États-Unis depuis 1995, ainsi qu'aux Philippines, en Malaisie, à Hong-Kong, au Brésil et à Taïwan.

Quelque dix millions de doses ont déjà été administrées dans le monde, c'est-à-dire entre cinq et dix millions de personnes, indiquait hier en conférence de presse à Montréal le Dr Jacques Courville, vice-président à la recherche médicale chez Merck Frosst Canada.

Santé Canada vient tout juste d'homologuer ce vaccin, appelé Varivax. Il est déjà disponible au coût de 61,32 \$. Cependant, il ne fait pas encore partie des campagnes de vaccination courantes.

Le vaccin combiné habituel immunise contre la rubéole, les oreillons et la rougeole. Le nouveau Varivax pourrait éventuellement être administré

en même temps que le vaccin combiné usuel, mais il nécessiterait une seconde injection.

La varicelle est l'une des dernières maladies infectieuses infantiles contre lesquelles aucun vaccin n'était disponible au Canada, indiquait pour sa part le Dr Marc Lebel, pédiatre infectiologue et chef du service des maladies infectieuses à l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal.

Chaque année, au Canada, 350 000 personnes sont atteintes de la varicelle. La plupart des cas se manifestent entre un an et quinze ans, mais il arrive que des adultes en soient atteints.

Très contagieuse, la varicelle en soi n'est pas une maladie dangereuse. Ses complications peuvent cependant le devenir.

Ces complications vont de la pneumonie à des cicatrices en passant par une encéphalite, une ataxie, un syndrome de Reye ou parfois même le décès. En 1998, l'hôpital Sainte-Justine a enregistré plus de 150 cas de complications de la varicelle, indiquait le Dr Lebel.

La varicelle est causée par un virus appelé zona-varicelle, de la famille de l'herpès. Au Québec, on l'appelle souvent la «picotte volante».

La personne atteinte est contagieuse une ou deux journées avant la première éruption. Apparaissent ensuite les petits boutons rouges sur le visage, le cuir chevelu, le torse. Les cloques causent des démangeaisons et se remplissent ensuite de liquide. Le processus de guérison dure 20 jours.

Le vaccin est administré à raison d'une seule dose pour les enfants de un à douze ans et de deux doses, prises à un intervalle de quatre à huit semaines, chez les personnes de treize ans et plus.

Le fabricant du vaccin affirme que les seules réactions indésirables chez les personnes vaccinées ont été une douleur ou une rougeur au point d'injection ainsi que des démangeaisons.

«Il se pourrait bien que d'ici quelques années, la varicelle soit comme la variole, c'est-à-dire une maladie disparue», déclarait, optimiste, le Dr Courville.

Les satellites sont menacés par les ceintures de Van Allen

JOSEPH VERRENGIA
ASSOCIATED PRESS

San Francisco — Les ceintures de Van Allen, ces enveloppes de radiations découvertes en 1958 autour de la Terre, sont beaucoup plus dangereuses pour les satellites et les astronautes qui sortent dans l'espace que les astrophysiciens ne le pensaient jusque-là.

Ces champs énergétiques sont sujets à de soudaines variations et peuvent devenir extrêmement puissants en quelques secondes, a souligné cette semaine la conférence de l'Union américaine de géophysique réunie à San Francisco.

Détectées il y a 40 ans par le premier satellite américain, *Explorer 1*, les ceintures de Van Allen s'étendent sur 32 000 kilomètres autour de la Terre, sur le plan de l'équateur magnétique. Il s'agit en fait de deux boucles, une intérieure, composée pour l'essentiel de protons et située à 3500 kilomètres de la Terre, et une extérieure chargée d'électrons, à 20 000 kilomètres.

Les scientifiques ont longtemps pensé que le phénomène était stable et n'enregistrait des variations notables que sur une période de plusieurs mois. Mais cette théorie n'a pas résisté à l'épreuve de récentes observations satellites.

Celles-ci ont révélé que des variations dans le champ magnétique de la Terre peuvent accélérer le mouvement des électrons présents dans les ceintures presque jusqu'à la vitesse de la lumière. Les électrons ainsi modifiés sont capables de transpercer une paroi d'aluminium de 1,25 centimètre d'épaisseur et de provoquer une accumulation de particules dans les circuits des satellites en orbite.

«Beaucoup des satellites actuellement en orbite et les

futurs engins, comme la station spatiale internationale, risquent d'être gravement endommagés», souligne l'astrophysicien américain David Baker.

Le phénomène aurait déjà frappé. Le 19 mai, le satellite de télécommunications américain *Galaxy 4* est tombé en panne alors qu'était enregistré un sommet d'activité dans les ceintures. Les 45 millions d'abonnés au service de messagerie électronique qui en dépendaient en ont été pour leurs frais.

Les scientifiques ont attribué la défaillance à des électrons «accélérés» de Van Allen, également soupçonnés d'être à l'origine de la panne d'un satellite de télécommunications canadien, *Anik E1*, en 1996.

Au cœur des champs énergétiques

Les satellites, généralement placés en orbite à 35 000 kilomètres d'altitude, se trouvent au cœur des champs énergétiques émis par les ceintures et sont donc en première ligne. Le risque est moins évident pour les vols habités, comme la navette spatiale, qui évolue à «seulement» 400 kilomètres de la Terre. Mais il est non moins réel, les radiations pouvant facilement atteindre l'atmosphère.

Les chercheurs conseillent donc à la NASA de reporter les sorties dans l'espace lorsque les conditions dans les ceintures se modifient. Toutefois, ils ne sont pas encore en mesure de prévoir le moment exact de la formation des bouffées d'électrons accélérés.

Alors que les astronautes américains vont multiplier les sorties dans l'espace dans les années à venir pour l'assemblage de la station internationale, la menace devrait s'accroître. Un sommet d'activité dans les ceintures de Van Allen, coïncidant avec celui du Soleil, est en effet attendu à la fin 2000.

« JE NE CROIS PAS QU'ON PUISSE JAMAIS
DONNER TROP DE SERVICE. C'EST POURQUOI
LA BANQUE DE MONTRÉAL ET LA BANQUE ROYALE
SE SONT ENGAGÉES À AUGMENTER LE NOMBRE
DE GENS QUALIFIÉS AU SERVICE À LA CLIENTÈLE
DE LA NOUVELLE BANQUE.

Cela signifie plus de transactions bancaires personnalisées.

Je sais par expérience qu'il s'agit d'une priorité
pour mes clients. »

Luce Samson, Directrice de secteur,
Banque de Montréal, Laval



Pour plus de renseignements, procurez-vous gratuitement ce livre dans une succursale de la Banque de Montréal ou de la Banque Royale, appelez sans frais au 1 877 842-2566 ou visitez notre site au www.propositionfusion.com

 Banque de Montréal

 BANQUE ROYALE



IDÉES

Chronique d'une exécution annoncée

Les renseignements qu'Amnesty International a colligés laissent l'impression que la participation de Stanley Faulder au crime reproché est minimale

JACQUES GAGNÉ

Professeur de droit à la retraite
et membre d'Amnistie Internationale,
section canadienne francophone,
Groupe Québec-Métro

L'

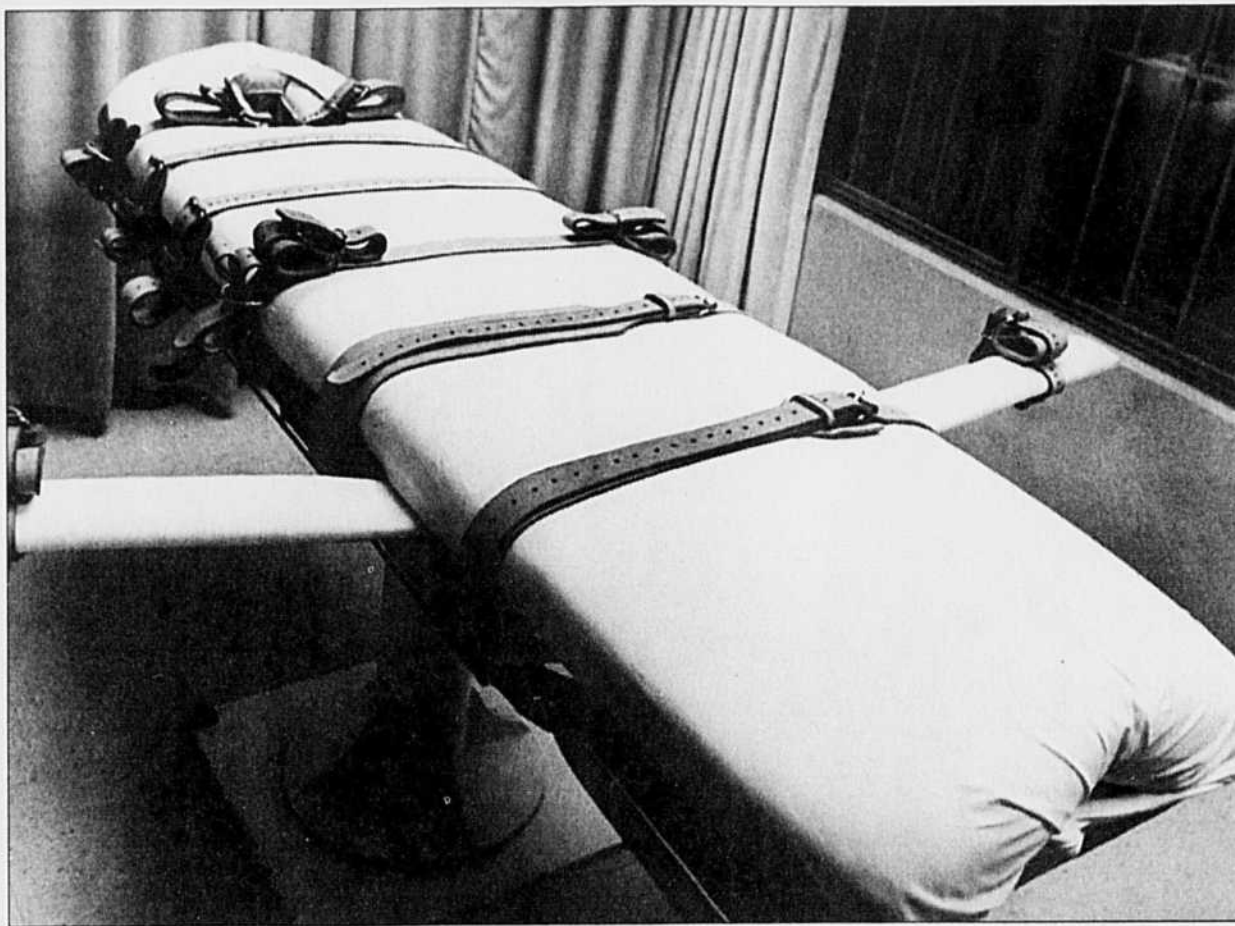
Etat du Texas se prépare incessamment à appliquer la peine de mort contre Stanley Faulder, un citoyen canadien qui s'expatriait il y a plusieurs années aux États-Unis. On se rappellera qu'il s'agit du même État qui procéda, l'an

dernier, à la mise à mort de Karla Tucker malgré une concertation préalable mondiale en vue de l'obtention de sa grâce. Les personnes sensibles au respect des droits de l'homme et les abolitionnistes sont donc justifiés d'éprouver des sentiments d'inquiétude relativement au destin réservé à ce condamné à mort.

En effet, cette éventualité s'avère doublement inhumaine pour les raisons suivantes. Les autorités texanes, par inconscience ou dérision, ont fixé la date d'exécution de Faulder au 10 décembre 1998, laquelle correspond au 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, événement susceptible d'être pacifiquement célébré dans la plupart des pays du monde libre. La confrontation imminente de Faulder avec le châtimement suprême ne peut être soulignée sans se remémorer les multiples violations qu'il a subies à l'égard des articles 3, 7, 10 et 11 de ladite Déclaration universelle, soit le droit à la vie, à une égale protection de la loi, le droit à un procès impartial devant un tribunal indépendant, à la présomption d'innocence et à une défense pleine et entière.

Les informations qu'Amnistie Internationale a réussi à colliger sur les deux procès subis par Faulder, corroborées par des émissions de télévision très documentées, soit *Zone libre* pour Radio-Canada et *The Fifth Estate* pour CBS, nous ont laissé l'impression que la participation de Faulder au crime reproché, soit d'avoir assassiné au Texas, en 1995, une riche héritière dénommée Inès Philipps, est minimale sinon absente. Il est permis d'avancer que Faulder est probablement innocent de ce meurtre pour lequel il risque d'être exécuté. Les intimes qui ont parlé en sa faveur ont souligné son caractère paisible, généreux, étranger à toute violence, ne possédant aucune des caractéristiques criminelles qu'on retrouve habituellement chez les meurtriers.

Sur le plan strictement juridique, aucune preuve ne relie l'accusé au meurtre en question. Les empreintes digitales du condamné n'ont pas été retracées sur les



REUTERS

C'est sur un engin de mort semblable à celui-ci que le Canadien Stanley Faulder terminera sa vie, si la clémence ne lui est pas accordée.

lieux de l'assassinat. La seule preuve retenue contre Faulder, laquelle ne possède aucune valeur probante et jugée postérieurement illégale par une cour d'appel du Texas, résidait dans une confession involontaire de Faulder, obtenue après un interrogatoire oppressif prolongé durant quatre jours et conduit en l'absence de son avocat. C'est uniquement sur la foi de cette déclaration extrajudiciaire extorquée qu'il a été trouvé coupable à son premier procès.

La légalité des poursuites privées au Texas a permis au fils de la victime, Jack Philipps, de faire condamner injustement une seconde fois Stanley Faulder. Ces poursuites sont également prévues dans le droit criminel canadien, mais dès qu'elles ont dépassé la phase de l'enquête préliminaire, elles retombent entre les mains de la Couronne. Elles ont principalement pour objet des crimes économiques comme la fraude et ne couvrent pas des infractions aussi graves que le meurtre.

Le fils de la victime a profité de cette procédure pour engager deux avocats de pratique privée qui ont utilisé tous les moyens à leur disposition pour obtenir une nouvelle condamnation à mort contre le détenu. L'enquête aurait révélé que Jack Philipps, animé d'un esprit de vengeance, avait en-

gagé des montants substantiels pour obtenir contre Faulder cette sentence de mort, allant jusqu'à soudoyer des témoins qui auraient incriminé l'accusé à ce deuxième procès, pour se disculper eux-mêmes de l'accusation, faisant ainsi de Faulder un bouc émissaire. Un procureur de l'État a fait acte de présence à l'instruction pour donner une impression fictive que le ministère de la Justice s'intéressait au procès.

Stanley Faulder est un pensionnaire du couloir de la mort depuis 21 ans. Le Conseil privé en Angleterre, dans l'arrêt *Pratt contre Morgan*, a fixé à cinq ans le seuil névralgique où le fait de languir en prison, dans l'attente d'une exécution, devient intolérable et assimilable à une torture de nature psychologique. Plusieurs condamnés sont incapables de supporter, au-delà de cette période, ces expectatives cruelles: certains réussissent à se suicider, d'autres sombrent dans la folie ou demandent que leur mise à mort soit avancée. Les autorités pénitentiaires de Huntsville avaient demandé à Faulder d'agir comme aumônier auprès des copensionnaires du couloir de la mort. Cette affectation lui a permis de jouer un rôle humanitaire et décisif dans les instants cruciaux de leur existence carcérale, prouvant tout

à la fois l'estime que Faulder jouissait dans l'institution et qu'il était réhabilité aux yeux de l'administration.

Cette chronique serait incomplète sans mentionner les interventions diplomatiques opportunes de notre ministre aux Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, de la commissaire du Canada aux Nations unies auprès du secrétaire d'État Madeleine Albright et du gouverneur Bush dans le but de réclamer la clémence pour le condamné. A moins d'une décision imprévue des tribunaux, la vie de Stanley Faulder sera, à brève échéance, entre les mains du gouverneur Georges W. Bush, seul habilité à lui accorder la grâce ultime. Un examen objectif du dossier du condamné permettrait au gouverneur de constater le doute réel existant sur la culpabilité de Faulder, justifiant ainsi l'octroi de son pardon ou un sursis d'exécution selon l'avis préalable de la commission judiciaire. Au contraire, une attitude passive du gouverneur, entraînant la mécanique inexorable de la peine de mort, serait très mal perçue le jour de la commémoration de la Déclaration universelle des droits de l'homme, confirmant la mauvaise réputation des États-Unis dans la gestion de son approche humanitaire.

Alphonse Piché

Les poètes meurent aussi, hélas!

JEAN-GUY PILON

Poète

Il méritait de vivre quelques centaines d'années, car il aimait intensément la vie et savait la célébrer dans ses poèmes, ses paroles et tous ses gestes. Il était homme de multiples époques, mais également du temps présent. Il aurait eu 82 ans le 14 février prochain.

Depuis son premier livre, *Ballades de la petite extrace* (1946), ce poète aura toujours été fascinant, par ses thèmes et son aisance dans et avec la poésie qu'il plaçait au-dessus de tout, dans sa vie et ses amours.

Alphonse Piché: sa force discrète que je retrouvais au détour des saisons ou des années, immuable et riieuse, inchangée et indiscutable; ferme et enracinée son amitié.

Nous nous sommes connus et reconnus il y a plus de 40 ans. «*Nous en avons vu passer des poèmes sous les ponts...*», me disait-il parfois.

Il y a deux mois, ce fut notre dernière rencontre, au festival de la poésie de Trois-Rivières où il avait lu ce poème intitulé *Ténèbres* qu'il m'avait alors donné, comme un dernier présent. Nous le savions.

Il y avait là, aussi, à ce moment-là, Véronique Khoury-Ghata qu'Alphonse Piché avait nommée: «*bel archange*». Poésie, tendresse, amitié...

Les poètes meurent aussi, hélas! Comme tous les êtres.

Ténèbres

Aux anciennes eaux de l'amour
J'ai demandé quelque fraîcheur
Dans la brûlure de la fin

Aux champs de l'amitié
J'ai demandé quelque espace
Où poser mon âme écorchée

À l'été vivace des gestes de ma mère
Irradiés de son cœur, son cœur penché
Sur ce nouveau berceau qu'est le lieu
De la vieillesse

Tout près et si loin ce passé
Dans la rouille des greements divins
Affalés dans les coussins
Alphonse Piché

Poète silencieux, poète inconnu

GABRIELLE GOURDEAU

Québec

J'apprends avec tristesse la mort du poète Alphonse Piché. C'est avec encore plus de tristesse, mais non surprise, que je constate la minceur de l'entrefilet que *Le Devoir* accorde à cette nouvelle. Vingt petites lignes, pas de photo, et puis plus rien. Je vois souvent des «*nonames*», dans la rubrique nécrologique du *Devoir*, qui ont droit à d'élegants encarts et à des éloges *post-mortem* à n'en plus finir. Nous n'avions peut-être pas les moyens de payer ça à Alphonse?

Alphonse Piché est l'auteur d'un œuvre riche, varié et continu. Il a écrit jusqu'à nos trépas. Il a remporté, entre autres prix littéraires, le prix de la Province de Québec et celui du Gouverneur général. Plusieurs de ses poèmes ont été traduits ou mis en musique et un prix de la poésie, décerné chaque année au festival international de la poésie de Trois-Rivières, sa ville natale, porte son nom.

Piché a écrit au moins une douzaine de recueils de poésie, tous différents, tous de valeur. On ne parle pas ici d'un œuvre rapaillé éternellement régurgité. Alphonse Piché était un poète discret, effacé dans le «*milieu*».

Même s'il n'a pas déplacé d'air à travers la francophonie mondiale pour «*peddler*» la poésie québécoise, il méritait, sinon des funérailles nationales, du moins plus qu'un mince entrefilet dans le journal. On dira, après ça, que nous n'avons pas le mythe aléatoire.

Alphonse aura-t-il droit à un petit coin de kiosque au Salon de Paris, à un petit colloque ici et là? J'ose quand même l'espérer. En attendant, je suis certaine que, de son «*néant fraternel*», il pardonne la mémoire écourtée du milieu littéraire québécois moderne, toujours aussi colonisé, et qui carboie au vedettariat.

Débat sur la rédaction de la prochaine question référendaire

Sur le mode défensif de la survivance

Les Québécois ne sont ni les damnés de la Terre ni les nègres blancs d'Amérique

GEORGES TREMBLAY

Montréal

M. le professeur Robert Dôlé, je voudrais répondre à votre exposé paru dans les colonnes du journal *Le Devoir* le 2 décembre 1998.

Vous y écrivez que la victoire du PQ aux élections générales ouvre la voie à un troisième référendum, dont vous formulez la question en ces termes: «*Voulez-vous que le Québec se dote du statut de province française autonome du Canada?*» Vous auriez pu, pour vous conformer aux injonctions de la Cour suprême, formuler cette interrogation d'une manière plus claire pour l'ensemble de nos concitoyens, et écrire ceci: «*Voulez-vous que le Québec évolue dans le cadre d'un fédéralisme canadien réaménagé?*»

En effet, ce que vous proposez n'est rien d'autre qu'une décentralisation encore plus poussée des pouvoirs du gouvernement fédéral (les 22 domaines préconisés par le rapport Allaire) au bénéfice de la province de Québec qui, ainsi, demeurerait toujours au sein de la fédération canadienne.

Une telle hypothèse pourrait être satisfaisante si la revendication nationale québécoise se faisait encore sur le mode défensif de la survivance, tel que ce fut le cas pendant plus de 120 ans, depuis la répression de la Rébellion de Patriotes jusqu'à la Révolution tranquille, et si les Qué-

bécois, nourris d'un complexe obsidional à l'endroit de la marée anglophone qui les englobe dangereusement, se repliaient sur la préservation de leur langue et de leur culture particulière qui se situe au fondement de leur identité.

Or ce n'est plus vraiment le cas. Depuis près de quarante ans, c'est un nationalisme offensif qui s'exprime au Québec; il ne s'agit plus pour les Québécois de défendre quotidiennement une identité repliée sur son passé, mais plutôt de s'affirmer comme une nation souveraine prête à relever les défis à venir en revendiquant la place qui lui revient de droit sur la scène internationale, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

En effet, l'aspiration identitaire des Québécois ne sera pleinement satisfaite que lorsque la nation québécoise sera reconnue dans le monde entier, lorsqu'elle disposera d'un siège à l'ONU et ainsi pourra légitimement s'exprimer d'égal à égal avec les États-Unis, le Royaume-Uni, la France ou même la Jamaïque!

Qui peut nier qu'à la suite du rayonnement du soleil des indépendances au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'accession à l'agora mondiale qu'est l'ONU a consacré la fierté retrouvée de peuples jusque-là assujettis à la domination de puissances étrangères? Qui peut nier que cela a contribué au dépassement du complexe du colonisé que dénonçait justement Frantz Fanon?

Les Québécois ne sont ni les dam-

nés de la Terre ni les nègres blancs d'Amérique, et ils ont le droit, en tant que nation, de faire retentir leur voix aux plus hautes tribunes des instances internationales.

Ainsi, cette volonté d'affirmation de soi en tant que collectivité historique particulière, pour qu'elle se réalise dans son entièreté, passe par une reconnaissance qui ne peut se cantonner au simple cadre canadien. Cette reconnaissance doit se manifester au niveau mondial. C'est en ce sens que le terme de souveraineté doit être entendu, et non dans celui de pouvoirs gouvernementaux accrues dans le cadre d'une fédération.

Or c'est cette quête identitaire des Québécois en tant que peuple souverain que le Canada se borne à ne pas vouloir reconnaître. *What does Quebec want?* Ce n'est pas simplement de pouvoir continuer à s'exprimer en français sur un continent anglophone. Ce n'est pas non plus la guerre civile, et les rapprochements hasardeux en ce domaine sont bien dangereux. Le Canada n'est ni le Pakistan, ni le Moyen-Orient (il est d'ailleurs intéressant de noter, pour ces cas évoqués par le professeur Dôlé, que c'est la puissance coloniale britannique qui se trouve à l'origine des problèmes territoriaux rencontrés puisque c'est elle qui a tracé les cartes!), et encore moins la Yougoslavie. Appartient-elle à la nation québécoise tous ceux qui se trouvent sur le territoire du Québec, sans distinction de langue, d'origine, de religion ou de conviction poli-

tique. Il ne s'agit pas de créer, et je me risque à écrire une absurdité, une nation ethniquement pure, et je ne crois pas que ni M. Bouchard ni M. Parizeau ne soient des Milosevic en puissance! Il s'agit de construire un pays où chacun serait convié. Ce pays chanté par Vigneault s'identifiera aux valeurs de la majorité qui le constitue, certes, mais il demeurera un pays ouvert.

Qu'est-ce qui, dans cette perspective, peut susciter autant de craintes et d'hystérie collective comme nous avons pu les percevoir durant la campagne électorale, très récemment, lors de l'offensive des membres d'Alliance Québec contre les grands magasins, ou encore sous la plume de M. Dôlé qui fantasme sur un Québec souverain qui se transformerait en Irlande du Nord ou encore en Vietnam? Je souhaite en tout cas que ce ne soient pas de simples égoïsmes mercantiles et que les intérêts particuliers de quelques-uns n'entraveront pas la marche du peuple québécois vers son accomplissement.

Car c'est bien de cela qu'il est question. Un peuple qui se prend en main, qui se constitue en une nation inclusive qui n'est rien d'autre qu'une communauté politique, et qui se dote d'un appareil étatique souverain exerçant son pouvoir légitime à l'intérieur de ses frontières territoriales en vue de la réalisation du bien commun.

Certes, il ne faut pas se leurrer sur la potentialité du plus ou moins de bien-être que cette nouvelle situation

politique engendrera. Il faudrait être bien naïf pour continuer à croire qu'à l'ère de l'économie mondialisée où trône un capital migrant tout-puissant, la régulation étatique soit encore en mesure de régir une économie et un marché national. L'État voit ses compétences réduites à la gestion des crises sociales (chômage, pauvreté) induites par les flottements des flux d'investissements transnationaux. Ce qui laisse perplexe en ce qui a trait à l'argument libéral martelé tout au long de la campagne de l'incertitude politique qui, si elle était levée (par un appui massif à M. Charvát!), ferait apparaître comme par enchantement des milliards de dollars et des milliers d'emplois.

Ce n'est donc pas en termes de plus ou moins de bien-être ou d'évaluation miraculeuse du niveau de vie qu'il faut comprendre la souveraineté. Celle-ci n'est ni un Eldorado, ni un imminent désastre d'ailleurs. La souveraineté ne changera que très peu de chose à la situation économique du Québec, inséré qu'il est dans les réseaux de l'économie-monde. Ce n'est donc pas du côté de l'intérêt matériel individuel qu'il faut envisager la chose, mais bien plus du point de vue du devenir collectif.

Ce que la souveraineté permettra au Québec, ce sera l'affirmation d'un «*nous*» collectif sur les deux bords du fleuve, ce sera la consécration, par le moyen d'une reconnaissance internationale, de notre existence en tant que nation.

La souveraineté pour, enfin, exister.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves Arvaizon (pupitre); Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Prévost (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle : Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique : Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commun); La documentation : Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Deroime, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING : Martine Dube (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Mariève Côté, Louane Lavoie, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION : Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE : Johanne Brien (responsable), Hélène Gervais, Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION : Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR : Marcel Couture (président), Roger Boivert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RUE

SUITE DE LA PAGE 1

«Il va falloir qu'on ouvre des programmes de façon intensive pour soutenir ces jeunes-là», dit Darlene Palmer, travailleuse de milieu à Cactus, le centre de distribution de seringues propres, au sujet des jeunes héroïnomanes. Cela pourrait aller du soutien à la méthadone à — même si cela paraît radical — la distribution légale d'héroïne.

«Ils vivent sans espoir», dit Pops de ces jeunes qui s'abîment dans la drogue ou dans l'alcool. «L'alcoolisme et la toxicomanie comptent toujours leur part de désir de mourir», dit-il. Et comme les drogues dures sont désormais très accessibles, l'héroïne en particulier, des adolescents de plus en plus jeunes commencent à s'en injecter.

Mais pour Pops, plusieurs de ces jeunes sont récupérables. «On le voit avec notre école», dit Pops. Il se réjouit d'y voir des jeunes qui obtiennent des notes extraordinaires en mathématiques, par exemple, ou qui s'impliquent dans les tâches à accomplir.

Pour eux et pour tous les jeunes de la rue encore en vie, Pops aurait voulu une société plus responsable qui aurait fait de la place pour les jeunes. «Pas se culpabiliser, se responsabiliser», précise-t-il.

«Il faut faire une place à ces jeunes dans sa vie», dit-il. C'est vrai aussi pour le patron d'entreprise.

Car de plus en plus, dit-il, les jeunes ont l'impression que le monde, y compris leurs parents, ne s'intéresse pas à eux. Pops a vu des jeunes qui ont visité 34 foyers au cours de leur courte vie. Un enfant de huit ans, qui venait tout juste d'être adopté dans une famille, a pratiquement détruit la maison à son arrivée.

«En arrivant, il a demandé à son père adoptif: "Quand est-ce que tu me renvoies?"», dit Pops.

Pops plaide le principe africain selon lequel il faut un village pour éduquer un enfant. Or, avec l'éclatement de la famille, les jeunes qui ne s'entendent pas avec leurs parents peuvent plus difficilement aller vivre chez un oncle ou une tante. Il peste aussi contre la position de la CEQ, qui veut sortir la religion des écoles. «On veut tout enlever aux jeunes», proteste-t-il.

Hier, Pops et son équipe fêtaient le dixième anniversaire de leur roulotte. Ils lançaient également leur campagne de financement.

Au volant de sa roulotte neuve (un don du Canadien Pacifique), Pops sillonne toujours, cinq jours par semaine, les rues de Montréal, offrant un café, un jus ou des hot-dogs.

«Il y a des gens qui me reprochent d'encourager l'itinérance», dit-il. Je me dis que si quelques hot-dogs les retiennent dans la rue, imaginez ce qu'ils ont à la maison!

En plus de la roulotte, l'organisme Le Bon Dieu dans la rue tient un centre de jour où on offre des repas, des cours et d'autres activités et reçoit des jeunes pour dormir au Bunker, qui compte une vingtaine de lits.

Il favorise les moins de 25 ans dans ses activités parce que peu d'organismes leur sont consacrés.

«Parfois, les jeunes en viennent pratiquement à des conflits physiques avec les vieux», dit-il. En même temps, les vieux leur montrent ce qu'ils pourraient devenir.

Les primates les plus vieux du monde

Rangoon (AP) — Une équipe de chercheurs français vient de confirmer que les restes fossiles de primates découverts le mois dernier dans le centre de la Malaisie avaient environ 40 millions d'années, ce qui en fait les plus vieux fossiles d'anthropoïdes au monde. «Les restes fossilisés de primate anthropoïde découverts dans la région de Pondaung dans le centre de la Malaisie sont les plus vieux découverts à ce jour», a déclaré Jean-Jacques Jaeger, responsable de l'équipe de paléontologues venue de l'université de Montpellier. Jean-Jacques Jaeger a précisé que le plus vieux fossile de primate africain remontait à 33 millions d'années. Cette découverte en Malaisie jette une lumière sur la première apparition des primates. Jusqu'à présent, on estimait que les primates étaient apparus au moins trois millions d'années plus tard en Asie.

 S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 960, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Évac de publication — Enregistrement n° 0658. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

tissements dans les transferts à la santé.

L'Albertain Ralph Klein a offert une illustration du genre d'initiatives fédérales qui inquiètent les provinces. Dans une entrevue au *National Post*, il a dit avoir appris récemment de M. Chrétien qu'Ottawa pourrait réinvestir jusqu'à 2,5 milliards dans les transferts destinés à la santé mais à la condition qu'une part de ces fonds serve à la création d'un programme national de soins à domicile.

Les transferts fédéraux en espèces pour la santé, l'aide sociale et l'éducation postsecondaire sont passés de 19,3 milliards en 1994-95 à 12,5 milliards l'année dernière. Les provinces souhaitent cet été récupérer au moins six milliards de ces sommes mais aucun montant ne sera précisé dans la lettre qui parviendra au premier ministre Chrétien.

«Quant à l'union sociale, dont il a été moins question durant la conférence téléphonique, a expliqué M. Facal, le consensus de Saskatoon demeure. Les premiers ministres ont convenu de poursuivre les négociations et l'état d'avancement des négociations pourra également être évoqué lors de la rencontre avec M. Chrétien.»

Les négociations entre fonctionnaires se poursuivent à ce sujet et les ministres provinciaux responsables de ce dossier se rencontreront la semaine prochaine, le 17 ou le 18 décembre. Le ministre Facal ne croit pas que la poursuite d'une entente sur l'union sociale soit passée au second plan derrière l'urgence, constatée hier par les premiers ministres provinciaux, de réinvestir dans la santé. L'un n'empêche pas l'autre, soutient-il. «Il faut régler cette question du sous-financement dans la santé pour la mi-janvier, donc avant le budget», s'est-il contenté de répéter.

A Ottawa, on se préoccupait beaucoup de ce qui pourrait sortir de ce premier conciliabule provincial depuis la réélection de Lucien Bouchard. Visiblement désireux de minimi-

SANTÉ

ser les attentes dans le dossier de l'union sociale, le premier ministre Chrétien a profité d'une série de diners-bénéfice de son parti pour rencontrer, au cours des derniers jours, les premiers ministres Roy Romanow, Ralph Klein et Glen Clark. À chaque fois, il a répété qu'il s'agissait d'une négociation et que certains points pourraient ne pas être résolus.

Son passage à Edmonton lundi a fait quelques vagues, surtout à Ottawa. Au nez de l'Albertain Ralph Klein qui n'en savait rien et qui s'en est plaint, M. Chrétien a annoncé la poursuite, sur une base permanente, de la Stratégie emploi jeunesse, et ce, au coût de 465 millions sur trois ans.

Devant les militants libéraux, il a réitéré sa foi en un gouvernement central fort et indirectement avoué l'agacement qu'il éprouve face à l'importance que prend le dossier de l'union sociale. «Je ne crois pas que les négociations entre les différents paliers de gouvernement devraient retenir l'attention des Canadiens ou celle des médias outre mesure. Ce n'est pas cela qui est important. Ce qui est important est de faire en sorte que les gouvernements consacrent leurs énergies à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens», a-t-il dit.

Devant la presse, M. Chrétien a spéculé sans détour sur l'attitude de M. Bouchard à la table des négociations. «Nous verrons s'il se présente à la table comme un séparatiste ou en toute bonne foi. S'il est de bonne foi, il prendra tout ce qu'il peut comme il l'a fait dans le passé», a-t-il dit avant de citer l'amendement constitutionnel en faveur des commissions scolaires linguistiques et le transfert de la formation de la main-d'œuvre.

Ces propos ont fait bondir le chef bloquiste Gilles Ducesse. Il a accusé M. Chrétien de douter publiquement de la bonne foi de Lucien Bouchard, de chercher à diviser les provinces et de vouloir isoler le Québec, ce qu'a catégoriquement nié le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion. Le ministre a toutefois fait écho à son

patron en ajoutant que «si le premier ministre du Québec est, comme nous le souhaitons, de bonne foi, j'imagine qu'il va dire [...] qu'il est ouvert pour la négociation avec beaucoup de flexibilité et d'ouverture».

Sa réplique n'a fait que renforcer la conviction de M. Ducesse. Comme le chef réformiste Preston Manning, il a mis en doute la volonté d'Ottawa de vouloir conclure une entente. Il en voulait pour preuve l'annonce inattendue de la Stratégie emploi jeunesse, un programme qui touche la formation de la main-d'œuvre, une responsabilité provinciale.

M. Manning est allé plus loin. «Ça illustre le manque de consultations entre les deux niveaux de gouvernement. Si j'avais cherché un moyen de nuire aux relations fédérales-provinciales, je n'aurais pas trouvé une meilleure façon de le faire.»

Preston Manning s'est aussi montré très préoccupé par les confidences de Ralph Klein au *National Post*. «Si le premier ministre croit à un gouvernement fort, pourquoi n'agit-il pas avec force dans les domaines où personne ne conteste la responsabilité fédérale?», a-t-il demandé à sa sortie des Communales, citant au passage la défense, les affaires autochtones sur les réserves et la politique monétaire. Selon lui, Ottawa ne cherche qu'à arracher le crédit pour certains programmes sans se soucier des priorités de la population.

Le grand chef de l'Assemblée des Premières Nations, Phil Fontaine, s'est par ailleurs plaint hier du fait qu'on ait tenu les peuples autochtones à l'écart des pourparlers, contrairement à ce que lui avaient laissé entendre la ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, et le ministre des Affaires intergouvernementales de la Saskatchewan, Berny Wiens.

Accommodant et proche des libéraux — ce qui a favorisé son élection à la tête de l'APN —, Phil Fontaine a manifesté hier de l'impatience. Il a affirmé que les Premières Nations pourraient être forcées de revoir «leur stratégie de conciliation» si les gouvernements refusent la coopération

DALLAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

Le premier document est un mémo interne de la MINUAR, adressé au général Dallaire le 17 février 1994, qui montre que l'ONU avait connaissance de sérieuses menaces qui pesaient sur deux opposants au président rwandais Juvénal Habyarimana, soit Landouald Ndasigwa, dit «Lando», et Joseph Kavarugunda, tous deux assassinés en avril 1994.

Le document désigne des dirigeants d'escadrons de la mort, tous proches du président Habyarimana. L'un d'entre eux, Séraphin Rwabukumba, est actuellement en Belgique où sa demande d'asile est toujours en cours, a commenté M. Destexhe.

Le second document est une lettre du général Dallaire adressée au Secrétariat des Nations unies, qui montre que les réponses de l'officier canadien à la justice belge ont été réécrites par le service juridique des Nations unies.

Dans sa lettre, le général Dallaire parle d'«omissions cruciales dans les réponses de l'ONU» et fait explicitement référence à «l'évitement manifeste de toute référence à la possibilité de génocide au Rwanda en 1994». Il demande correction.

L'officier supérieur se plaint également que les réponses fournies par l'ONU à la justice belge «n'expliquent pas adéquatement le contexte dans lequel les décisions ont été prises ou pourquoi j'ai pris pareilles décisions».

«Comme ces réponses portent directement sur mes actions [...], il est essentiel que ces réponses reflètent complètement mon engagement personnel dans ces affaires», écrit-il à Iqbal Riza, assistant du secrétaire général pour les opérations de maintien de la paix.

Selon le général, la version onusienne de son témoignage omet ses appréciations sur le contingent belge, sur le manque de moyens des Casques bleus, sur la situation générale au Rwanda au matin du 7 avril et sur les pertes de vies qui pouvaient découler d'une opération pour sauver les dix Casques bleus belges qui seront massacrés.

Pour le général, «la décision d'omettre ces informations pourrait causer un tort aux Nations unies si jamais mes réponses devaient être accessibles ou publiées dans les médias».

«Je crois qu'il y a des obligations juridiques et morales de n'induire personne délibérément en erreur», écrit-il.

Dallaire ajoute dans sa lettre que s'il devait être appelé à témoigner publiquement, il le ferait «aussi complètement que possible».

«Alors que les Nations unies célèbrent le 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention sur le génocide, il est indispensable que le premier génocide incontestable depuis la Seconde Guerre mondiale soit l'objet d'une enquête complète sur les faits et les responsabilités, sans quoi toutes les commémorations ne servent à rien», a déclaré le sénateur Alain Destexhe.

«C'est aussi important pour rétablir la crédibilité de l'ONU», a-t-il ajouté.

Le sénateur a reconnu qu'il n'était pas en mesure de dire si l'ONU avait pris en compte toutes les suggestions du général. Il a toutefois souligné qu'aucune commission d'enquête n'accepterait de lire «un témoignage tronqué comme celui qui nous a été présenté».

De Washington, la représentante démocrate Cynthia McKinney participait à la conférence de presse du sénateur belge. Elle a aussi appelé à une enquête indépendante.

Les deux parlementaires estiment que cette enquête pourrait être effectuée par une commission spéciale du Congrès américain et par des personnalités indépendantes nommées par le secrétaire général des Nations unies.

Bonne nouvelle en aérospatiale

LE DEVOIR

Un nouveau secteur du monde de l'aérospatiale sera créé à Mirabel. Le Conseil national de la recherche du Canada a annoncé hier la naissance d'un nouveau centre de recherche en aérospatiale à Mirabel, au nord de Montréal. Le centre vient s'ajouter à nombre d'institutions et d'entreprises dans ce domaine qui sont déjà installées dans la région métropolitaine, comme l'Agence spatiale canadienne et les entreprises Bombardier, Pratt & Whitney, CAE et Spar. «Moyennant cet effort supplémentaire, le Canada deviendra rapidement le quatrième plus grand pays d'aérospatiale du monde, en quête du troisième rang à court terme, et Montréal deviendra une capitale mondiale incontestée de cette industrie où elle occupe déjà un rang très élevé», a déclaré David McAusland, président de l'organisme.

Si la vie...



VASILY FEDOSSENKO REUTERS

LES CONSCRITS de l'armée de Biélorussie attendent en ligne pour un examen médical. Plus de 4000 des 25 000 jeunes hommes examinés par la commission médicale de Biélorussie cet automne ont été déclarés inaptes pour le service militaire à cause de leur mauvaise santé, selon ce que les médias locaux ont rapporté.

LAURE

SUITE DE LA PAGE 1

on a très vite constaté que le spectacle était trop complexe à monter, exigeait trop de mise en scène, trop des décors. On ne pouvait pas le présenter comme un show de variétés. C'est un spectacle hybride, ni comédie musicale, ni un tour de chant. C'est autre chose, un peu comme un cabaret», raconte Lewis Furey, celui de concert avec Carole, a repoussé les représentations prévues à Paris et Montréal à l'automne 1997 pour repartir sur des bases nouvelles avec un producteur de théâtre.

En janvier dernier, le Dejazet ouvre ses portes au spectacle très conceptuel du tandem, où, entre les chansons (dont certaines anciennes), s'insèrent des extraits de monologues et de dialogues empruntés notamment à Shakespeare, Tchekhov et Hitchcock. Le bouche à oreille se met de la partie, et le couple, passé ensuite dans une salle plus grande (le Gaité Montparnasse) pour satisfaire à la demande, a surfi sur cet enthousiasme pendant 53 soirs. Après, ils ont tout lâché pour entrer en préproduction de *Beyond Mozambique*, long métrage de Furey, d'après une pièce de George Walker, dans lequel Carole Laure fait un retour en plus d'inaugurer une carrière de productrice de cinéma. Le tournage du film a suivi, au début de cet automne, puis la tournée de *Sentiments naturels* a repris, conduisant le tandem dans quelques villes de France, de Belgique et de Suisse.

Enfin, «*Coucou les revoleurs*», comme dirait Polnareff, avec l'air essoufflé des gens qui ont un an de retard. Drôle de coïncidence ou clin d'œil du destin: depuis la semaine dernière, la tête de Carole Laure, alias Lorca dans *Fantastica*, apparaît en couverture du magazine de la Cinéma-thèque québécoise, où on présentera en janvier une rétrospective exhaustive de l'œuvre de Gilles Carle, leur grand manitou à tous les deux. Jonglant avec les répétitions du spectacle, la promotion ramassée sur deux jours et les emplettes de Noël (Carole est arrivée à l'entrevue, peu après son partenaire, avec trois grands rouleaux de papier-cadeau avec lesquels Lewis repartira quelques instants plus tard), Laure et Furey font tout ça avec l'air de ne pas trop y penser, ce qui nous vaut les rires et les sourires que trop d'interviewés contrits laissent à la maison.

Carole Laure a quelque chose d'un rocher. D'un rocher sur lequel viennent se briser en gros éclats poétiques les vagues de Lewis Furey. L'osmose du couple en est une qui défie la polarité, elle avec sa transparence et sa détermination de tous les instants, lui avec sa mélancolie mystérieuse et son désespoir poli. Le choc n'a jamais été aussi frappant que sur *Sentiments naturels*, quatrième album solo de la chanteuse-comédienne (après *Alibis*, *Western Shadows* et *She Says Move On*). Un album fort, rapé et sexy qui, depuis son atterrissage dans les bacs à l'été de 1997, n'a pas soulevé d'enthousiasme hors de l'enceinte restreinte des fans du tandem. Cette rencontre manquée avec le grand public, Carole Laure l'a sur le

cœur: «Dans mon pays, je n'ai jamais été une artiste que les grosses radios, qui génèrent beaucoup de ventes de disques, jouent. Je suis horrifiée de ça, d'autant plus que [en temps de promotion] les autres médias m'accordent énormément d'importance. Ici, ceux qui m'ont fait jouer le plus sont les radios universitaires.» Laure s'en montre flattée, reconnaissante, y voit là le signe qu'elle vit avec son temps, mais déplore du même souffle le peu d'audace dont font preuve les grandes chaînes: «Ils vont vers ce qui est évident et ne prennent pas de risques. C'est dommage parce que ça va tuer la relève. On vit une époque musicale très importante, avec tous les "home studios" qui se propagent et qui sont moins coûteux», fait-elle remarquer, rappelant du coup le paradoxe québécois qui veut que les artistes soient condamnés à l'originalité tout en étant les otages d'un système médiatique qui carbure au réchauffé.

Or le réchauffé, c'est la hantise de Carole Laure, dont la carrière de chanteuse, qui a tâté de la chanson à texte (*Lullaby, j'ai une chanson*), du country (*Danse avant de tomber*) et du Furey furieux (*Butterfly*), est un véritable laboratoire d'expériences diverses et dont chaque nouvel album marque un virage. Ainsi, son nouveau spectacle sera aux couleurs de la nuit, à l'image de l'album *Sentiments naturels*. Sexualité, sensualité, jalousie, perte d'identité et autres «ni avec toi ni sans toi» sont quelques-uns des wagons-thèmes de ce train qui fonce «dans l'oubli d'une nuit inventée», que dans la nuit résume si bien: «Vous n'allez pas me dire où ça conduit / Ce vertige qui prend, qui lâche dans l'oubli / Une toile s'est tissée autour de notre lit / Regardez les chaînes qui m'attachent à lui.»

Attachez, Carole Laure? On n'a qu'à la regarder gigoter, danser, renvoyer ses longs cheveux noirs derrière ses épaules pour comprendre que le mouvement, chez elle, c'est aussi important que respirer. Dans la vie, sur scène, assise à la table d'un café où, au-dessus de l'épaule du journaliste, un photographe fait clic-clac, et elle se gère ces deux intrusions sans jamais perdre le fil de la conversation: «Je suis incapable de parler sans bouger, alors imaginez chanter. Si vous remarquez dans mes premiers films avec Gilles Carle, il me faisait toujours danser. Je me définis d'ailleurs comme une danseuse naturelle. Danser, ça fait partie de mes mœurs de tous les jours.» D'où la gestuelle très quotidienne qu'Édouard Lock a créée pour elle à l'époque de *Western Shadows*, gestuelle dont elle poursuit aujourd'hui le développement auprès du chorégraphe Claude Godin, ancien danseur de La La La Human Steps et partenaire de scène de Carole depuis neuf ans.

Godin sera sur scène avec elle ce soir, de même que le musicien-programmeur Vic Emerson, et bien entendu Lewis Furey, maître butineur qui jouera, dansera, mais surtout chantera, nous rappelant du même coup que malgré les empreintes rassurantes qu'il laisse partout, de Carole Laure à *Starmania*, sa voix nous est devenue indispensable.